

POUR LIBÉRER LE VENT

Projet de prise de position

Par Jean Gagné et Serge Gagné
Production Cocagne Inc.
et la Coopérative de Solidarité Maison de l'avenir

Décembre 2009

«Je crois que la bonne méthode consiste à choisir un sujet qui vous stimule, à le développer et à le mettre au point. L'élimination après l'accumulation, c'est ainsi que l'on peut découvrir ce qu'on veut. Comment a-t-on des idées? Par la persévérance poussée jusqu'au bord de la folie.» *Charles Chaplin*



Mémoire questionnant le projet industriel éolien dans la MRC de l'Érable.

Présentateurs: Jean Gagné,
Serge Gagné
Production Cocagne Inc. 524 rue Principale, St-ferdinand
COopérative de Solidarité Maison de l'Avenir (COSMA) 524 rue Principale, St-ferdinand

Serge Gagné: cinéaste et producteur indépendant
Jean Gagné: cinéaste et créateur multidisciplinaire indépendant
COCAGNE: créations cinématographiques indépendantes
COSMA: création de résidences et maison de services pour les artistes de l'âge d'art.

Courriel : cacogne@gmail.com

Raisons de ce mémoire :

Les faits

Projet d'installation en milieu agricole habité d'un parc industriel de 50 éoliennes pour une puissance de 100 MGW
Spoliation de nos droits sans aucune consultation ni mandat

Enjeux

Paix sociale, protection d'un territoire, respect des différences, dignité,
respect d'un développement raisonné et responsable
vs
production pour accentuer la surproduction
production pour un marché d'exportation inexistant et chiche
capitalisme noir qui profite de la mode pour prendre l'étendard d'un capitalisme vert
anti-démocratie usuel

Pactole

Investissements de 420 millions
Ressource gratuite donnée sans consultation.
Contribution volontaire de 4% pour le peup. "Ouah on se prend des condos dans l'Eldorado."
subvention pour l'achat de la production de 600 millions sur 20 ans
profit pour le privé fournit par l'argent public estimé à 200 millions

Incipit à un projet de réflexions en forme de mantra

Pour mettre en place 3 sujets d'un même drame (antidémocratie, harnachements abusifs, visions de citoyens) et les faire s'interagir, il faut trouver des moyens nouveaux.

Inscrivons-nous donc dans une démarche de questionnement qui correspond à cette volonté: à partir d'un cadre assez bien défini quand aux éléments de base constitutifs de ce collage, se donner une approche d'expression absolument évolutive et capable de s'ajuster aux exigences des besoins.

Pour traiter de tels sujets, il doit y avoir place pour l'exploration et les surprises.

Pourquoi pas en forme de mantra qui reprécise et reformule dans des redites qui se ressemblent ?

C'est ce qui nous tente et nous stimule: l'idée que les rencontres, les témoignages, les déclarations s'accumuleront pour former du matériel qui, introduit dans une trame narrative et poétique, nous conduirons à d'autres éléments pour être assemblés et recréer la même question:

Pourquoi, qu'est-ce qui arrive après, échappe-t-il à notre volonté?

Tout ce questionnement se veut un tune-up sur ce choix d'invasion industrielle dans un territoire qui ne le mérite pas. Il est fortement inspiré des cut up de Burroughs, de la trame narrative kéroouackienne et de l'importance du montage chez Welles. Si nous prenons la peine d'installer l'urgence ce n'est pas pour que le regardeur de ce trésor qui va se perdre s'enfuit, « si nous gardons le silence », parce que nous laisserions planter dans nos paysages-têtes ces vire-vents qui hypnotisent et endorment.

CONTEXTE ET CONJONCTURE

En bref

En 2009, dans la région de St-Ferdinand (Vianney, Ste-Sophie) des citoyens se lèvent en bloc devant un projet d'installation industrielle de vire-vents pour produire de l'électricité.

Des contrats signés et les ententes béton enchâssées garantissent à de nouveaux développeurs associés à des propriétaires affairistes, des droits de casser le territoire, de dénaturer des paysages ancestraux, de troubler la quiétude d'une population besogneuse et attentive à sa qualité de vie.

Mais, oh surprise, les développeurs se voient questionner alors qu'on leur avait promis un pactole facile.

Aussitôt la presse affairiste s'ouvre le clapet pour dénoncer «ces retardataires qui n'avaient qu'à être là quand cela s'est décidé». Quant aux complices pressentis pour en profiter, propriétaires, maires, consultants, ils revendiquent leur droit au juste pactole qu'ils recevront ou que leurs voisins et amis attendent quand ces usines à vent seront en opération.



AVANT

OU

APRÈS

Les citoyens inquiets, parce que non consultés et laissés à la merci d'une information spectacle, décident de revendiquer des changements pour arrêter ce projet d'implantation. Pour combler le manque de consultation, l'absence d'information accessible et compréhensible, ils recueillent une documentation simple et porteuse de questionnements. Tout cela pour tenter de dégager des paramètres diamétralement opposés ou complémentaires à ceux préparés par le consortium rassemblant, promoteur, consultants, ministères, organismes municipaux, spécialistes, mandataires et dont l'objectif est la réalisation d'un scénario d'implantation modélisable informatiquement et qui sera déposé en consultation pour être critiqué, corrigé, bonifié et certifié, capable de répondre aux exigences pour obtenir un décret d'implantation par le Gouvernement responsable de ce gâchis anti-démocratique.

Déjà d'autres expériences critiques (lors de BAPE, commission d'enquête sur le cinéma, groupes de recherche critique) nous ont appris qu'avec l'amorce de mise sur rail d'un projet industriel, un véritable groupuscule, promoteur, représentants municipaux, fonctionnaires, intermédiaires, se concertent pour baliser des réglementations, modifier l'esprit des lois, atteindre les fins productivistes et affairistes, constituer des paramètres qui permettront de satisfaire aux conditions pour l'obtention d'un décret.

Pour l'implantation du projet Enerfin, la société publique, par le biais des ministères, a investi moult ressources pour garantir un appui direct et/ou indirect aux promoteurs, cautionner son parcours, valider la démarche, modifier les irritants, tout cela pour rendre possible la réalisation de la modélisation informatique en préparation et devant servir de cadre de référence dans le processus de questionnement que la Ministre(x.) consentira aux citoyens qui doutent et contestent, et lequel , avec son verbiage technoscientifique viendra mettre KO la parole citoyenne.

Contournement de l'obligation d'introduire la présence de comités de citoyens pour une véritable participation consultative lors de la mise sur rails.

Combien de représentants des groupes concernés, avec des valeurs différentes et complémentaires, ont-ils été invités à se joindre à ces discussions pour, comme tous ces spécialistes, affairistes, intermédiaires, participer, dire leurs mots?

Pourquoi a-t-on eu peur des mise en bémols ou des alertes qu'ils déclenchaient, avant que les spécialistes et affairistes n'aient concocté le cadre d'impact amanché pour gagner le jackpot de la mise en place d'un parc industriel pour produire de l'électricité dans un contexte de surplus de stock invendu par l'acheteur Hydro Québec (ce jusqu'en 2020 acheté 9.05c en 2011 et revendu 6.0c Prix qui d'ailleurs contribuera à faire augmenter les tarifs pour les citoyens du Québec?

Peut-on penser que si le promoteur avait eu besoin de balancer un devis du double, l'Hydro Québec Distribution aurait été jusqu'à offrir de se porter garant auprès des financiers en offrant d'acheter le kilowatt à 20 cennes? À regarder la patente pour le projet dont le coût estimé est de 420 millions, nous pourrions répondre « oui ».

Que faire contre ceux-celles qui veulent à tout prix profiter du pactole promis par un promoteur venu d'ailleurs?

Il faut constater que la préparation de ce projet s'est effectuée sans véritable consultation et aucune participation de la population. Seuls ces outils peuvent permettre une réelle collaboration,

Un projet démocratique utilise ces deux mécanismes pour se développer. Il n'a ainsi pas besoin de faire appel à des séances d'information-spectacle planifiées par des firmes de consultants à la solde des développeurs.

Ce projet de modélisation d'un parc industriel pour la production d'électricité constitue la sommation d'une négation de l'existence et des valeurs des citoyens/nes dans toutes leurs différences, pour questionner le développement de l'éolien en parc industriel.

En tant que messagers de l'exclusion dont ils-elles ont été victimes ils, elles se sont mobilisés pour s'opposer aux groupes qui apparemment se sont placés comme les principaux profiteurs de ce genre d'implantation

Peut-on penser que si ces mécanismes démocratiques avaient été suivis, dans bien des questions, la primauté du **principe de précaution** aurait été prise en considération comme balise à plusieurs objectifs et moyens proposant le développement d'un parc industriel éolien?

Préalablement au développement d'une étude d'impact, gageons qu'une véritable consultation-participation aurait privilégié la mise en place d'un mécanisme garantissant l'évaluation et le respect de conditions pour que l'exigence de **l'acceptabilité sociale** n'existe pas que dans les directives.

Nous ne serions pas à défendre des alternatives au choix de se conformer aux mécanismes et procédures d'implantation mis de l'avant par le promoteur et associés malgré l'évidence d'un affrontement ne pouvant que diviser la communauté et où tous les conflits après installation seront réglés par les comités de suivi.

D'ailleurs, ce modèle de fonctionnement, que sont les comités de suivi, n'est-il pas en grande partie causé par l'absence de démocratie dans l'élaboration de ce projet d'implantation, ce, au tout début, pour questionner le maquillage du gossage d'un carré pour le faire entrer dans un rond?

N'est-ce pas pourquoi d'ailleurs, dans ses conclusions concernant l'implantation d'un parc industriel dans la région de Gros Morne et Montagne sèche, les commissaires du BAPE esquissent une critique au simulacre anti-démocratique qui tient lieu de consultation-information large, régionale et globale.

«les MRC, les municipalités et les promoteurs devraient mettre en place, dès qu'un intérêt est manifesté pour un territoire donné, un comité de consultation pour favoriser une insertion harmonieuse des projets de parcs éoliens» et nous rajoutons la réciproque, «évaluer la non-insertion».

À l'encontre du droit des premiers occupants au respect de l'intégralité d'un territoire balisé par un zonage agricole, et où il est impossible de construire une cabane à chien quand c'est zoné vert, les parties impliquées dans l'implantation s'activent à faire marcher le rouleau compresseur pour faire travailler des manoeuvres et contacteurs à modifier irrémédiablement le tissu social et la nature pour qu'en 2011 surgissent dans l'environnement qui appartient à tout le monde, des vire-vents regroupés dans une stratégie industrielle.

Peu importe pour ces forces du « oui » que ce projet d'implantation industrielle sème la désolation et provoque la destruction d'un patrimoine de beauté et de quiétude. Ces sacrifices doivent se faire supposément pour les profits de quelques actionnaires, de certains possesseurs de terrains, avec quelques «contributions volontaires» pour les communautés, ce, sans avoir vraiment besoin de répondre à des impératifs de besoins ou de nécessités, sans surtout que l'on ait fait appel à des modèles plus novateurs, plus respectueux et à l'écoute, pour porter les volontés de toute la population qui occupe le territoire visé.

Pourquoi adhérer au miroir aux alouettes d'un marché tellement lucratif pour l'électricité verte?

Les promoteurs de décret nous jurent que les USA, ce pays avec la balance commerciale la plus déficitaire, ce pays qui a le talent de s'enrichir en ne payant pas ses dettes, ce pays pour lequel le Québec n'est qu'un producteur d'énergie cheap, que ces états-uniens du nord dont il est question, seront les clients potentiels visés par Hydro Québec Distribution pour le rachat de l'électricité générée par ce parc industriel.

Peut-on penser que ce sera à un prix de vente de garage dans cette période de surplus? Peut-on penser qu'avec la clause «by American» on essaie de nous faire croire à un marché qui n'existe que sur papier?

Pourquoi, ici, le principe de précaution n'a-t-il pas pondéré les affirmations des promoteurs et intéressés? Car, dans les faits, y a-t-il des contrats fermes pour justifier un tel investissement ou seulement des simulations par ordinateurs?

N'est-il pas vrai que le seul client, c'est l'Hydro Québec Distribution, et sa promesse d'achat indexable pour les 20 prochaines années?

Est-il possible que ces décisions d'implantation soient une conséquence du contrôle du capitalisme américain et mondial sur la société Hydro Québec en raison de son talon d'Achille, son endettement pour financer ses projets d'aménagements et de rénovations des installations de l'hydroélectricité au cours de la 2^{ième} moitié du 20^{ième} siècle et en ce début de millénaire?

Cette électricité qui sera vendue à Hydro Québec Distribution obligera cette dernière à trouver des débouchés sur les marchés grâce aux échanges et interconnexions.

En août 2009, Hydro Québec annonçait des surplus, des invendus, ce, avant les grands projets de la Romaine et des parcs éoliens industriels qu'on veut semer sur toutes les collines du Québec.

Le relationniste jovialiste parlait de surplus pouvant être utiles lors de la reprise, quand la crise sera terminée, quand les usines reviendront. Ces affirmations ne relèvent-elles pas de l'économisme naïf, celui propre à tous ces instituts à la solde du corporatisme et de l'enrichissement indu par la production de futilités?

Dans les partys du Fond Monétaire International (FMI), de la Banque Mondiale (BM), de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), pour quand est prévu le retour à l'âge des cavernes pour le Québec? Quand est-il prévisible de penser que les travailleurs accepteront des conditions inférieures à celles exigées par les travailleurs des usines où le grand capital a délocalisé les usines dans la fin du 2^{ième} millénaire?

Se pourrait-il que le prix d'achat de ce surplus ne fasse que contribuer à l'augmentation des prix à la consommation pour les citoyens du Québec, ce, en raison de la faiblesse du prix à la revente, ce, en raison des surplus d'une part et aussi de la possibilité que ce client potentiel exige la livraison de cette électricité pour pas un rond?

Se pourrait-il que cette production ne fasse en fait que s'ajouter aux Mégawatts invendus parce qu'en surplus de production?

Comme l'électricité ne se stocke pas plus que l'hydroélectricité, est-il possible que toute cette production n'en soit une que pour faire marcher la machine productiviste à tout prix? Le marché-prétexte, tel qu'il nous est présenté, n'est-il en fait qu'une projection virtuelle?

Conséquemment donc, qu'en est-il de cet endettement indirect dont nous prendrons charge? Qui financera ces grands travaux? Combien d'argent utilisé pour créer ces vire-vents dans un processus industriel. Combien en manquera-t-il pour l'implantation d'outils nécessaires et essentiels pour l'amélioration de la condition humaine par des services essentiels et alternatives indispensables?

Plus globalement, doit-on accepter de planter des poteaux avec des vire-vents sur toutes les buttes de la province de Québec pour satisfaire l'appétit d'actionnaires, d'affairistes et d'intermédiaires qui s'empiffrent au banquet du scrappage de la Planète?

Est-il possible aussi que le pactole promis aux promoteurs étrangers de ces ensembles industriels de production d'électricité soit à la charge des québécois qui verront leurs comptes augmenter pour qu'Hydro Québec puisse continuer à retourner à ses propriétaires, nous les citoyens du Québec, une redevance diminuée?

Les enjeux et aboutissements de cette subvention indirecte aux promoteurs étrangers d'électricité ont-ils été expliqués aux véritables payeurs?

Financiarisation et profitisation

Lors de la constitution de sociétés en commandite qui s'impliqueront pour ramasser le capital nécessaire pour refinancer l'opération, différents types d'actionnaires seront sollicités.

Seront-ce principalement ceux de l'industrie payante du gaz naturel et de l'exploitation des sables bitumineux qui y verront une occasion de verdir l'argent noir?

Dotés de portefeuille que le laxisme des gouvernements n'a pu réfréner, ces corporations fortement capitalisées se payeront tout un pique-nique avec les revenus provenant des achats garantis par Hydro Québec Distribution. Peu leur importera donc que la différence entre le prix d'achat et le prix de vente soit fournie par l'ensemble des citoyens du Québec en vertu des augmentations que réclamera l'Hydro-Québec auprès de la Régie sous prétexte que la filière éolienne coûte cher.

Cette modélisation il faut aussi la projeter dans l'avenir, l'après, quand il faudra augmenter le retour aux investisseurs, donc diminuer les services, l'entretien, rogner sur les contrats de services, laisser les parcs anciens se détériorer, surtout ceux aménagés contre la volonté démocratique de la grande majorité des habitants de proximité, là où tout ne s'est pas déroulé comme le rouleau compresseur l'avait proposé.

Une prochaine phase dans la durabilité se fera-elle par le développement de l'autre miroir aux alouettes, le solaire?

Pas le solaire au service de la mise en place d'utilisations alternatives complémentaires. Pas le solaire capable de mettre en amont la valeur citoyenne pour calibrer son existence. Non, le solaire industriel, celui capable de satisfaire les intérêts des promoteurs, partenaires, intermédiaires. Celui qui pourra satisfaire des actionnaires à la remorque des affairistes qui utilisent la planète comme leur terrain de jeu.

Peut-on penser que la collaboration des fonctions publiques, provinciales, municipales et fédérales pour ce développement productiviste et loin de nos véritables besoins est déjà un acquis pour ces intoxiqués du développement?

L'HYDRAULIQUE AU 20 IÈME SIÈCLE, UNE RESSOURCE GRATUITE ET ABONDANTE

Ne pas oublier, aussi, pour étayer ce constat affairiste, toute notre aventure du développement de l'énergie hydroélectrique en terre Québec.

En résonance des tentatives d'industrialisation du la fin du 19ième siècle, dans le tournant du siècle précédent, le 20ième, au début du 3ième millénaire, l'appel était lancé par les politiques pour offrir à des conditions très favorables les ressources hydrauliques pour l'aménagement de centrales productrices d'hydroélectricité.

Dans le millénaire précédent, les gouvernants espéraient possibles, avec ces usines à énergie, l'exploitation des ressources naturelles dont notre sous-sol étaient riches, tout en utilisant une main- d'oeuvre pas chère, docile, captive et nombreuse. Ces usines avaient la mission de créer les emplois alternatifs à ceux d'une agriculture qui stagnait et faisait difficilement vivre sa famille.

Ce faisant, les conditions de vie se modifiaient. L'habitant devenu manoeuvre voyait ses conditions de vie s'améliorer. Avec sa job, il pourrait payer les frais de son compte d'électricité, quand il serait branché, et même prétendre augmenter son crédit.

L'exemple de l'industrialisation du Royaume du Saguenay- Lac St-Jean

Au début de l'autre siècle donc, ce Royaume était riche en ressources hydrauliques, avec une main d'oeuvre agricole nombreuse, captive et potentiellement capable de fournir les bras pour faire marcher la machine industrielle.

Les dirigeants politiques et la bourgeoisie d'affaires ne pouvaient penser développer l'industrialisation nécessaire sans l'implication de grands capitalistes d'ailleurs, détenteurs de billets verts et aussi de connaissance technologique. Ce sont les industriels du Sud, dignes représentants du capitalisme esclavagiste, enrichis parce qu'ils n'avaient pas de main-d'oeuvre à payer, qui se présentèrent. Une ressource gratuite, sans redevances, renouvelable et non polluante dans sa transformation même si son utilisation devait entraîner des effets négatifs pour l'environnement, voilà ce que nos luxueux catalogues-prospectus vantaient.

Pour des bouchées de pain, les ressources pouvaient être acquises dans des ententes secrètes: dans un premier temps, les promoteurs apporteraient le progrès en utilisant la technologie pour modifier les territoires cédés et y aménager des industries de production de l'hydro-électricité.

Par la suite et/ou concurremment, avec ces énergies à des tarifs bas, ils pourraient attirer des industriels pour l'installation d'autres plans de transformation industrielle de la matière en utilisant l'énergie abondante et peu coûteuse et en mettant au travail les bras des agriculteurs pour faire marcher une machine industrielle capable d'enrichir les actionnaires de ces corporations et de fournir des biens pour la construction des sociétés, mais aussi des armes pour sa destruction si payantes pour les reconSTRUCTEURS.

L'appropriation du territoire

Rapidement, à Pibrac, à St-Cyriac, Jonquière-Nord, St-Charles Borromée, à Mistouk, Alma, des promoteurs locaux avec des intermédiaires se mirent à se promener dans le territoire pour s'accaparer les terres, terrains, territoires nécessaires à l'installation des grands réservoirs pour rendre les forces hydrauliques super-performantes: avec l'argent, des promesses de relocalisation de maisons et de fermes, plusieurs acceptèrent la cession. D'autres refusèrent et les forces du capital brandirent les menaces de l'expropriation, car toutes les terres inondables et nécessaires devaient leur appartenir.

Certains protestèrent et décidèrent de s'opposer. Leur combat, celui dynamisé par Onésime Tremblay pour contester l'inondation de ses terres (Chambord) se termina à Londres. Là, les Lords du Conseil Privé décidèrent de leur donner tort, entre autres raisons, le sauvetage de la faillite pour une compagnie anglaise impliquée dans ce conflit, soit la Price Corporation, partenaire de la Duke-Price développeur de l'aménagement de la porte de sortie du réservoir du LSJ, Isle maligne, et porte d'entrée dans le Saguenay où d'autres sites invraisemblables étaient disponibles.

Dans ce temps-là, les compensations étaient chiches: quelques milliers de dollars pour les propriétaires de terres inondées ou en servitude. Rien pour les autres.

Les industriels devaient aussi consentir des redevances contractuelles pour l'utilisation de la ressource et la quantité d'énergie produite. Mais jamais ces montants ne correspondaient au juste prix.

Notons qu'avec toutes ces manoeuvres d'appropriation secrètes, en 2007, le fond de la Rivière Saguenay et les berges dans ses passages stratégiques, passaient aux mains d'intérêts étrangers lors de la vente de l'Alcan à une corporation australo-brésilienne la Rio Tinto.

ÉOLIEN AU QUÉBEC AU DÉBUT DU 3 IÈME MILLÉNAIRE

Avec une ressource gratuite, renouvelable, difficilement harnachable pour le moment, le vent a été évalué, cartographié par des études préalables.

Dotée d'une étiquette verte, l'énergie produite par le vent devient le nouveau pactole brandi par les développeurs pour remplacer les industries de production de l'électricité avec des carburants polluants: centrales au mazout, au gaz.

Mais il faut ici mettre en perspective que le productivisme ne peut accepter d'investir le juste prix. Il ne peut aussi, ni ne veut remettre en question certains principes qui dynamisent son avancement au détriment de la société des hommes et des femmes dans son ensemble pour ne répondre qu'aux appétits et intérêts des corporations et affairistes qui battent la cadence effrénée du développement tout azimuth. Il faut tout lui donner: l'accès à la ressource sans redevances, l'accès à des territoires à privatiser, soit par ententes de gré à gré ou par expropriation, la promesse d'achat de ce qui sera produit, des engagements permettant de garantir les emprunts, des promesses de rachat des parcs industrielles quand ils seront obsolètes.

Dans les grands fonds de capitalisation, les sommes qui seront mises sur le marché des emprunts se concentreront dans le secteur lucratif des solliciteurs de l'après révolution informatique pour des projets de relance du nouveau capitalisme vert.

Ces nouveaux ensembles industriels n'interviennent pas pour créer le travail aux masses laborieuses. Ils s'insèrent dans des stratégies de mondialisation qui voient les investissements se mondialiser. Quelques grenailles retomberont dans la contrée d'accueil, certains travaux seront effectués par des contracteurs locaux qui emploieront des services et des bras de proximité. C'est la nouvelle forme d'un progrès colonialiste avec des retombées pour attirer et fidéliser les intermédiaires affamés des régions ciblées.

Mais par la suite: aucune garantie que ces investissements créeront des emplois stables, tout au plus inscrire dans le plan de justification: 25 tout au plus et quelques centaines lors de la construction. Mais pas plus de détails sur la qualité et l'importance de ces jobs.

En 1941, effets des cessions de ressources au Royaume du Saguenay- Lac St-Jean

Même si cette comparaison dérange, peut-on parler de recul quand nous mettons en perspective ce qui s'est passé durant la dernière Grande Guerre dans la région du Saguenay?

Là, en 41, pour des investissements de 80 millions l'Alcan créait un chantier employant jusqu'à 10,000 travailleurs. Par la suite, la centrale était capable d'alimenter des usines de transformation qui créèrent des milliers d'emplois, ce jusque dans les années 2000. Oui c'était au temps de la guerre et du boom de la modernisation stimulée par un productivisme de consommation.

Mais pour arriver à ce bien-être et ces retombées pour la population du Royaume, tout cela n'a été possible qu'en se départissant de la souveraineté sur nos ressources et territoire. C'est notre statut d'otage qui permet à ces grandes corporations un remodelage de nos vies à la volonté et l'intérêt de ses actionnaires.

À ces époques on ne parlait pas de consultation. Il y avait de l'information par les médias et des assemblées dans les sous-sols d'église ou les salles municipales.

Au début du 3ième millénaire, au Royaume du Saguenay, l'énergie produite ne coûte presque rien. Elle continue à faire marcher des plans industriels mis à niveau. La main -d'œuvre est toujours disponible et qualifiée. Les conditions de travail se sont grandement améliorées. Malgré tout, c'est l'ensemble de ces facteurs qui permet à la région de ne pas être vidée de ses usines pour qu'elles soient installées ailleurs.

En 2009 c'est le productivisme affairiste et corporatiste qui devient le justificatif. Au siècle dernier c'était la force de l'eau alliée à des ressources humaines et naturelles abondantes qui devaient permettre aux sociétés de se moderniser et au grand capital de profiter.

Aujourd'hui, devant la catastrophe créée par le capitalisme noir, le vent et bientôt le soleil, ces ressources éternelles deviennent les nouvelles sources d'énergie qui devraient relancer l'économie pour nous sortir de la crise.

Curieusement les actionnaires de ces nouvelles énergies gratuites seront les actionnaires des corporations qui se sont enrichis avec les carburants noirs: le pétrole et le gaz naturel. Ce qui importe ce sont les bénéfices aux actionnaires, ce, peu importe les conséquences. Les populations locales se diviseront. Quant au territoire, lui aussi n'aura qu'à se modifier pour répondre aux exigences du profit et d'un productivisme sans véritable égard aux besoins des citoyens de l'ensemble de la Planète.

Aujourd'hui, le développement promis est un travestissement du progrès de l'autre siècle propulsé par les carburants noirs, l'hydroélectricité, le nucléaire.

La révolution de l'électricité ne change pas la donne. Même si elle semble se faire dans un processus moins anarchique, elle se produit dans une période où le système capitaliste est fortement ébranlé conséquemment au laxisme de comportement toléré pour permettre l'enrichissement d'une minorité au détriment de la Planète.

Surtout, elle n'est pas guidée par une remise en question des fins qui justifieraient son rôle d'outil.

Peut-on penser qu'il y a tout d'abord à reformuler le pourquoi de produire encore de l'énergie. Est-ce pour améliorer le sort des démunis? Est-ce pour diminuer les prix? Est-ce pour remplacer les sources d'énergie noire? Etc.

En ce début de millénaire la technique d'exploitation proposée est analogique à celle des barrages au fil de l'eau. Quand il y avait un rapide on mettait une roue qui actionnait des machines. Par la suite c'était une petite turbine qui produisait de l'électricité pour faire marcher des machines- outils et répondre aux besoins des sociétés.

Rappelons que le vent n'est pas une énergie nouvelle. Il déplaçait les explorateurs vers de nouveaux continents. Mais curieusement, l'évolution des techniques au service de l'industrialisation et de la modernisation a laissé en plan la recherche pour donner à cette ressource inépuisable et renouvelable, même si difficilement contrôlable et harnachable, les moyens de servir l'être humain, ce, sans tout bouleverser.

Quand on nous propose d'essaimer des éoliennes dans tous les coins venteux du Québec, c'est que la technique n'est pas encore maîtrisée. Quand elle le sera, probablement qu'on pourra stocker, stimuler et améliorer la performance des turbines qui transforment la ressource en énergie électrique. Peut-être aussi qu'elle servira à autre chose qu'à alimenter un marché potentiel en état de surproduction. Peut-être aussi qu'elle servira à développer d'autres coins de pays considérés comme non peuplés sans créer le traumatisme de son implantation en milieux habités et dans des territoires à protéger.

Mais attention. Il ne faut pas que là où il y a du vent, des dirigeants productivistes et une population captive capable d'être transformée en main- d'oeuvre, humaine ou humanoïde, toutes ces composantes ne deviennent que des rouages pour des conglomérats transnationalisés et des instruments pour satisfaire l'appétit des spéculateurs et actionnaires qui attendent leur pécule dans leurs châteaux en Espagne ou dans les stations spatiales pour fuir la contestation des derniers humains qui refusent l'esclavage.

DANS LES BASSES APPALACHES

Une ressource gratuite a donc été identifiée. Une population, peu nombreuse, reconvertie dans des activités s'inscrivant dans un développement responsable et raisonné, d'autres en situation minimaliste volontaire ou non, s'active dans un territoire de montagnes avec des routes et infrastructures aménagées.

Des politiciens se vendent au développement productiviste. Des spécialistes capables de rendre sympathiques les énergies gratuites et renouvelables attendent les promoteurs. D'habiles communicants planifient des campagnes d'information pour masquer l'absence de consultation qui se mijote.

Les décisions des grandes institutions de la mondialisation de fournir du capital confirment le virage d'un capitalisme dynamisé par le potentiel rendu possible par le peinturage en vert de leurs activités.

C'est principalement la prise en main des mécanismes pour la production d'énergies vertes qui viendra balancer leurs activités polluantes, passées, présentes et futures.

L'accumulation de monnaie et de crédit carbone permettra de jouer à la bourse qui fait de la pollution son étalon de partage.

Voilà comment tout est en place pour installer le drame que les citoyens des Basses Appalaches de la région de Vianney et des environs vont vivre.

Rappel: le piège du Suroît

Pour mémoire (2002), rappelons tout le combat pour empêcher la centrale à gaz de Beauharnois. Toutes les forces progressistes clamant naïvement, haut et fort: *«non aux centrales à gaz et vive l'électricité»*.

Comment ne pas s'interroger aujourd'hui de cette manœuvre de l'Hydro-Québec au début des années 2000? Peut-on penser stratégique cette décision de l'Hydro-Québec d'annoncer ne pas s'intéresser à développer une alternative complémentaire à l'Hydro-électricité en présentant un projet inacceptable, la centrale aux gaz, compte tenu des volontés de ralentir les projets écologiquement non-responsables?

A-t-on piégé, sciemment ou non, les forces progressistes en les obligeant à cautionner une ressource verte, le vent, mais en cachant les hydres de son développement tout industriel sans égard à une remise en question des finalités?

En fait, à ce moment, la décision de placer sur chaque colline ventée du Québec un vire-vent n'avait-elle pas été prise?

Le plan de privatisation des profits pour les promoteurs et futurs actionnaires et l'accroissement de l'endettement des citoyens par des achats garantis à des prix bien au-delà de ceux de la revente n'avaient-ils pas été concoctés?

Tout cela dans une stratégie de toujours plus de consommation. Pourquoi ne pas avoir mis en action un concept d'information/éducation pour obliger les producteurs de quincaillerie à travailler à des produits moins énergivores? Pourquoi ne pas avoir favorisé et introduit des programmes favorisant, bonifiant la moins-utilisation de toute ressource d'énergie, et cela pas nécessairement pour augmenter la quantité disponible dans les échanges par interconnexion pour où la consommation est poussée au maximum (ici nous parlons de notre voisin du Sud, les USA)?

Pourquoi les surplus que nous serions consentants à offrir dans les échanges ne devraient pas être conditionnels à une obligation des américains des Etats-Unis du Nord de favoriser des partages avec les pays du sud plus défavorisés et étudier pour ces pays la mise en place de mécanismes capables de rendre disponible des moyens pour répondre aux exigences minimales pour les humains?

Mais en 2009, voilà ce que l'on constate en grattant un peu

Une approche de parcs industriels à la grandeur du Québec pour ne répondre à aucun véritable besoin ou urgence, si ce n'est, éventuellement être en mesure de répondre aux demandes des marchés lors d'une fameuse reprise nous jure-t-on dans les cabinets de «caticacation».

Des promoteurs prêts à déployer manoeuvres et stratégies de guerre pour s'emparer de territoires ancestralement réservés à l'agriculture et à fort potentiel récréo-touristique, la destinée des sociétés du 3ième millénaire, du moins celles qui ne sont pas impliquées dans des stratégies de conquête dans une finalité de destruction du territoire. Haliburton qui met à feu l'Afghanistan est maintenant remplacé par sociedad de energia Enerfin et sa tornade industrielle dans les Basses-Appalaches.

Et pour ce marché potentiel, les promoteurs vont nous placer un vire-vents sur chaque colline du Québec exposé aux intempéries, ce avant de nous faire rôtir dans les parcs de capteurs solaires lorsqu'ils auront épuisé le filon du vent pour valoriser le potentiel du soleil et faire fructifier une reconversion essentiellement productiviste et affairiste.

Devant ces connaissances qui révèlent *l'envers du miroir aux alouettes*, nous sommes en droit de poser quelques questions et exiger des actions qui mettent un frein à ce développement opportuniste, affairiste, productiviste, anti-démocratique et où l'intérêt de quelques partenaires et collaborateurs dans une stratégie de détournement qui l'emporte sur le bien commun.

Pourquoi, pour faire tourner des vire-vents industriels, avoir favorisé le déploiement des effluves de l'antidémocratie?

Pourquoi avoir refusé de se servir du principe de précaution devant tous ces *beaux miroirs aux alouettes* qui cachent en fait tous les ingrédients pour bouleverser une société et détruire le tissu social?

Pourquoi avoir jugé recevable des appels d'offres appuyées par des contrats garantissant des achats de la production à des tarifs arrangés pour équilibrer, dans un plan affairiste, les dépenses investies et assurer un montage financier capable de garantir un retour aux actionnaires et le paiement de la cut aux intermédiaires?

Comment justifier les montants que le client de ces productions industrielles d'électricité, Hydro-Québec, est prêt à payer, alors que ces garanties sont dans une logique anticapitaliste de la recherche du meilleur investissement? Pourquoi garantir de 10 à 20 cennes du KW alors qu'aujourd'hui les prévisions de revente de la totalité du stock sont plus qu'aléatoires même si cela se fait à un tarif d'à peu près 50% de ce qui est prévu pour balancer le plan d'affaires des promoteurs du privé.

Quel est notre intérêt à aider une corporation capitaliste à réaliser des profits avec nos ressources financières collectives?

Pourquoi aussi cette nouvelle surproduction n'aurait pas l'effet de faire diminuer les prix et non aller vers l'augmentation?

Y a-t-il là apparence de cartel ou de monopole pour, malgré l'abondance, fixer des prix à la hausse dans le but de satisfaire l'appétit des actionnaristes et spéculateurs qui planifient de s'alimenter à cette nouvelle manne ?

Pourtant, avec un processus faisant appel à la consultation, plusieurs utilisations de l'éolien en milieu agricole et acéricole auraient pu être dégagées. Rapidement quelques usages directement reliés aux besoins du milieu: chauffage de l'eau chaude, pompage de l'eau, chauffage des serres et sucreries, chauffage des bâtiments de ferme et d'élevage, moyens de production, machines, outils, véhicules. Et combien d'autres plus spécifiques auraient pu être apportés.

Mais dans un projet où n'est esquissée aucune mise en situation qui permette de cerner les choix, pouvait-on s'attendre à autre chose?

Qu'arrivera-t-il de ces parcs à la fin des ententes?

Seront-ils démantelés ou, en vertu d'un quelconque droit acquis, seront-ils reconvertis dans une nouvelle phase de développement et avec de nouvelles technologies? Qui sera responsable de récupérer ces parcs industriels si les sites sont abandonnés durant l'opération et à la fin de l'entente? Quelles garanties, monétaire et autres, ont été prévues pour assurer que ce démantèlement ne sera pas à nos frais lorsque les promoteurs abandonneront ces monstres destructeurs de l'environnement et du tissu social?

Les négociateurs qui se prétendent nos représentants, ont-ils exigé la mise en fiducie (gérée par le communautaire) d'une garantie financière réelle et leur étant propre pour démontrer le sérieux de ces partenaires affairistes?

S'il y a démantèlement, y a-t-il des garanties que le territoire sera remis tel qu'il était avant les travaux de destruction? Des sommes et garanties sont-elles prévues?

S'il n'y a pas démantèlement, l'antidémocratie, le productivisme seront-ils remis en question pour impliquer les communautés dans la refonte de ces parcs erratiques?

Pourquoi accepter de charger les propriétaires de l'Hydro, les citoyens du Québec, de payer les coûts de l'acquisition, alors que durant la durée du contrat, ils auront absorbé les déficits engendrés par la surproduction d'une électricité invendable, inutile, non essentielle.

Mais, à bien y penser, peut-on subodorer que des promoteurs qui flambent plus de 400 millions vont se croiser les bras pendant 20 ans? Peut-on penser possible qu'ils resteront à la maison à attendre leur gros chèque d'Hydro- Québec? Peut-on penser que comme porteurs de l'engance industrielle ils n'auraient pas dans leurs cartables d'autres tentacules pour continuer à décorer les paysages abîmés par les parcs industriels éoliens?

Rappel sur la nationalisation de l'électricité

Lors de la nationalisation de l'électricité dans les années 1963, le Québec a récupéré un vieux parc de centrales et barrages qu'il a remis à niveau à ses frais grâce à des prêts du capitalisme américain, canadien et anglais.

Cela a été l'amorce qui a permis au Québec de se positionner comme leader dans la réalisation de projets hydro-électriques gigantesques. Son laboratoire, l'IREQ, est devenu l'un des plus prestigieux dans ce domaine et de nombreuses primeurs ont été rendues possibles grâce au génie des collaborateurs face aux défis du développement.

Ne doit-on pas trouver curieux que notre société experte et mondialement reconnue ne soit pas impliquée dans le développement, l'implantation, l'opération de la filière éolienne autrement que par son rôle de mandataire pour lancer des appels d'offres et son rôle de client pour acheter la production?

Après avoir démontré la force et l'importance d'une prise en main d'un secteur garantissant un service essentiel par le secteur public, pourquoi l'Hydro Québec entreprend-elle de se rendre complice d'une privatisation du modèle de production pour l'avenir?

Sera-ce la même décision pour le potentiel de l'énergie solaire?

Est-ce, pour en 2031, être mis encore une fois dans la situation d'emprunter pour acquérir ces vieilleries et les remettre à niveau ou pour démanteler ces parcs industriels d'électricité, inutiles et incapables de trouver marché?

Ou est-ce que toutes ces décisions erratiques préparent la liquidation de notre fleuron énergétique?

La mécanique d'appropriation

Dans les années 2003-04, comme des peddlers, comme des recruteurs de Dieux, en s'appuyant sur la nouvelle religion de l'énergie propre, des vendeurs itinérants à la solde des spéculateurs et promoteurs parcourent les rangs pour faire signer des cessions aux possesseurs de terrains venteux.

Peut-on penser que l'expropriation aurait été utilisée si les possesseurs de terrains venteux avaient refusé de céder les terrains?

Au début du siècle dernier, les agents des grands barrages au Royaume du Saguenay-Lac St-Jean, ceux non nationalisés en 1963, faisaient de même pour obtenir des signatures.

Ni au 20^{ième} siècle, ni au 21^{ième} siècle des mécanismes de consultation ne furent mis en place préalablement aux manoeuvres d'appropriation pour répondre aux mandats du progrès et du développement.

Assurés de la complicité des affairistes et politiciens, c'est un simulacre de plan d'information qui remplace une consultation garantissant une participation démocratique.

Peut-on penser que cette mécanique de non-consultation et de conflits d'intérêt peut être reliée aux manoeuvres qualifiant toute cette entreprise de *doI*? Et si tel est, ne doit-on pas rendre caduques toutes les ententes résultant de ces manoeuvres et les resituer dans un cadre de fonctionnement plus démocratique?

Est-ce pour ces raisons que le juste prix pour l'utilisation de nos ressources naturelles et humaines n'a jamais été payé?

Au Saguenay- Lac St-Jean, lorsque l'entente secrète du bail de la Péribonka a été révélée, on a découvert les nananes qu'acceptaient de verser le propriétaire des barrages pour l'utilisation de nos ressources. Pourquoi ne pas avoir eu nous aussi notre part du gâteau, ce en plus des sommes versées pour payer le travail de la main- d'oeuvre et des services?

Nos richesses ne furent-elles pas toujours utilisées comme monnaie de singe pour attirer les développeurs et promoteurs de tout acabit?
Sans oublier toutes les subventions directes et indirectes pour permettre leurs installations.

En 2009, en analysant le cadre financier des parcs industriels éoliens imposés, une véritable participation des communautés, advenant un projet acceptable et voulu, aurait grugé plus abondamment dans les profits prévus pour assurer une plus grande retombée dans les communautés et pour le pays en général.

Le volontariat n'est pas une mesure fiable de partage dans une opération anti-démocratique, productiviste et affairiste.

Rappelons toujours que jamais les citoyens n'ont vraiment été consultés sur l'implantation de ces grands ensembles dans des milieux agricoles, ni sur une ouverture à une invasion de machines industrielles.

Le fait de penser que des «contributions volontaires» ont été consenties par les promoteurs et acceptées par les dirigeants se présentant comme nos représentants n'enlève rien au fait que ces ententes n'ont jamais répondu aux exigences d'un principe de précaution qui à ces époques auraient dû aussi s'appliquer pour baliser les négociations et cessions conditionnelles et sûrement pas «pour l'éternité et pas une journée de plus» (Russel Bouchard)

Le principe de précaution

« En présence de risques de dommages graves ou irréparables, l'absence de certitude scientifique ne devrait pas servir à justifier le report de l'adoption de mesures préventives en matière de protection de l'environnement .»

Déclaration ministérielle de Bergen de 1990 *

Le seul principe valable et capable de respecter une apparence démocratique était le principe de précaution: dans le doute ou juste pour vérifier les véracités de ce pactole que les vendeurs itinérants à la solde des développeurs de l'énergie gratuite du vent semaient à tous venants, n'aurait-il pas été plus sage de s'abstenir?

Quelle différence y a-t-il entre *comité de suivi* et *principe de précaution*? Le comité de suivi n'est-il pas un encouragement à ne pas respecter les exigences du principe de précaution qui impose qu'en cas de doute on s'abstienne?

Pourquoi le promoteur ne donne-t-il pas préséance à ce principe de précaution dans la construction de son projet avec impacts majeurs sur l'environnement et la population?

Pourquoi., «a priori» se réfère-t-il à la mise en branle d'un comité de suivi pour solutionner tous les impairs causés par cette invasion industrielle dans un territoire encore épargné de l'engance industrielle?

En 2009, les observations qui se font pour questionner la qualité de ce projet industriel d'électricité révèlent qu'il est questionnable. Les fondements de ce projet de développement durable portent d'autres facettes, comme l'autre côté de ce miroir aux alouettes. Derrière tout ce beau projet ventant l'utilisation d'une ressource «gratissime», se cache un projet affairiste, similaire à celui pour l'implantation de tout le développement d'une autre ressource «gratissime», l'eau, et la mise en place des machines industrielles de transformation de la force hydraulique en hydro-électricité.

Aucune consultation ni discussion, en amont, avec les principaux intéressés, fausse création de richesse, mise en place d'une stratégie politico-affairiste camouflant les directives du grand capital international pris en main par les sociétés anti-démocratiques que sont le FMI, la BM et surtout l'OMC et tout son arsenal de mondialisation contre la société des hommes et des femmes de la Planète.

Où a-t-on mis ce principe de précaution, celui qu'il aurait fallu brandir dès les premières approches, dès les premières danses du ventre de ces racoleurs professionnels?

Pourquoi, ni les promoteurs, ni les victimes ne s'en sont prévalu?

Pourquoi les premiers se sont-ils sentis investis de tous les pouvoirs, en disant, comme toujours quand on est un «cheuuuuf», qu'il ne faut pas dire non au progrès et son outil le développement (avec le capitalisme vert maintenant durable)?

Toute vérité n'est sûrement pas bonne à dire avant d'avoir mis en place les informations-spectacles à brandir pour justifier l'impossibilité d'arrêter le processus, car trop d'investissements, trop de conséquences, trop de pénalités pour contrats brisés, trop de complices floués, etc..?

Et que les victimes arrêtent de se plaindre, le progrès ne se faisant pas sans déranger quelques habitudes et conceptions.

Pourquoi les autres se sont-ils sentis protégés par la loi de protection du territoire interdisant des constructions industrielles dans un territoire protégé par la loi de protection dudit territoire agricole?

Les promoteurs ont-ils donc fait signer des ententes peut-être illégales ou légalisées par les manoeuvres politiciennes qui ont changé les balises de la réglementation de territoire, sans respect des principes de la protection des territoires dédiés à l'agriculture?

L'implication d'une structure administrative, où les dirigeants politiques qui y siègent n'ont en fait jamais reçu de mandat leur permettant de signer des ententes à tous vents, de modifier les réglementations en les perlant de dérogations mineures, est évidente.

Tout cela pour céder des permissions, annuler des droits acquis en faveur de «l'envahissant promoteur industriel», ce, sans un minimum de véritable consultation et une recherche de l'implication des communautés visées, si ce ne sont quelques rencontres affairistes avec les groupes de petits amis et intermédiaires désireux de profiter de tout projet d'implantation d'un parc industriel éolien.

Y a-t-il là quelques aspects qui peuvent rendre ces signatures et manoeuvres ultra vires ou peut-on y trouver des traces de manipulations affairistes et opportunistes?

Y a-t-il des représentants municipaux qui ont participé au processus sans dénoncer leur conflit d'intérêt et en ne se retirant pas comme l'exige la loi municipale qui balise le comportement des élus municipaux en situation de conflit?

Se peut-il que des résolutions aient été votées impliquant la participation d'élus qui ne se soient pas conformés aux obligations prévues par la loi?

Ces résolutions, si entachées d'illégalité, peuvent-elles devenir elles aussi illégales?

Et si elles sont illégales qu'arrive-t-il du projet d'implantation dont ces résolutions sont les assises?

Les personnages qui n'ont pas suivi la stricte procédure prévue par la Loi ne devraient-ils pas être chargés de l'odieux qui caractérise les documents et propositions s'appuyant sur ces résolutions teintées d'illégalité?

Les structures qui ont accepté ces résolutions entachées d'illégalité sont-elles aussi coupables de ne pas avoir fait respecter la loi?

Est-ce que le fait de bafouer certains principes fondamentaux de cette Loi, tout comme jusqu'à oublier l'existence de ce principe de précaution expliquent les manoeuvres pour patenter l'implantation d'un parc industriel en territoire agricole?

Est-ce que cela explique comment il a été possible de rendre acceptable indirectement ce que la Loi ne permet pas directement?

Ce pouvoir de réglementation confié à des structures administratives non-mandatées n'est-il pas en fait un dérapage anti-démocratique capable de justifier quantité d'aberrations déclencheuses de pagailles?

Tout RCI (règlement de contournement intérimaire) n'est-il pas inféodé à l'obligation de respecter les principes et fondements de la loi principale? Pourquoi accepter que sans un débat démocratique habituel, on puisse modifier l'essence d'une loi sans que l'Opposition ne puisse faire son travail d'Opposition, le citoyen concerné, son travail de citoyen concerné, l'opportuniste affairiste son boulot d'affairiste?

Y a-t-il eu débat démocratique pour de telles modifications de la Loi: quand y a-t-il eu des amendements? Quand l'Opposition a-t-elle pu se manifester? Quels sont les organismes qui ont été consultés? Qui a soumis des mémoires? Y a-t-il eu commissions parlementaires? Ces modifications par RCI ne doivent-elles pas être associées à des manoeuvres indirectes pour arriver à permettre ce que l'esprit d'une loi votée et démocratique ne permet pas?

En constatant comment, en 2009, la société se trouve divisée, scindée, peut-on penser que le respect de la Loi principale était ce qui devait prévaloir et que toute tentative de la modifier pour atteindre des fins opportunistes devait être interdite?

Toute réglementation modifiée dans l'apparence d'illégalité ne devrait-elle pas nous obliger à revenir à ce qui était?

Ou tout le moins, cette possibilité accordée aux MRC de modifier par RCI ne devait-elle pas être balisée pour obliger les représentants politiques et gestionnaires à instaurer une véritable participation des populations concernées, surtout quand il s'agit d'un projet d'implantation devant affecter la vie des gens pour des décennies, parce que modifiant des réalités intouchables, créant ainsi un dommage permanent à l'environnement, au paysage, à la quiétude, aux états d'être. En vertu des dommages importants ne devait-on pas ériger le principe de précaution comme balise?

Si ce projet est d'utilité publique, peut-on penser qu'il ne peut se faire qu'en l'insérant dans un véritable processus démocratique d'implantation où tous les intervenants auront droit à la parole et ce dans une recherche de comment cette ressource verte, le vent, peut intervenir ici au Québec à l'avantage de toute la société des hommes et femmes d'ici?

Et ce n'est sûrement pas le résultat d'une élection qui peut servir de caution pour qualifier d'acceptable un projet anti-démocratique dans sa conception et non-rentable dans son opération.

Comment alors, bardés d'ententes et de résolutions opportunistes, les promoteurs ont-ils pu voir leurs réponses aux appels d'offre recevables? Pourquoi a-t-on permis aux promoteurs de faire fabriquer des études justifiant l'implantation, alors qu'ici le principe de précaution devait guider l'avancement de tout ce processus pour lui garantir une apparence démocratique? Pourquoi avoir permis de créer des paramètres technoscientifiés pour obliger les citoyens qui interrogent à devoir répondre à ces études partielles, partiales, et commanditées?

Présentement, sans grandes ressources financières les opposants ont déjà dégagé que l'on n'a pas dit toute la vérité: pour ce qui est des aspects économiques, des aspects sociaux, et des aspects environnementaux. Rajoutons que rapidement, un déficit démocratique important a été détecté. Les manoeuvres des partenaires qui profiteront du pactole l'emportent d'abord sur l'intérêt commun des sociétés de proximité où seront implantés ces parcs industriels, ensuite sur la nécessité de ne pas tout permettre, même sous le chapeau d'un développement durable peinturé en vert.

Les citoyens non intéressés se sont levés et ont posé des questions. Ils ont exigé des explications.

Maintenant ils demandent l'arrêt pur et simple de ces projets industriels éoliens en milieu naturels et peuplés, ici et ailleurs.

Trop c'est suffisant pour comprendre que c'est assez et qu'il faut mettre un frein à ces pullulations de marguerites métalliques sur toutes les collines exposées au vent dans le Québec.

Lors du BAPE prévu à l'automne 2009, tout le corpus technoscientifique constitué pour servir la partie profiteuse et promotioneuse servira de Bible.

D'ailleurs, dans un véritable processus de consultation, des rencontres publiques n'auraient-elles pas dû se produire au tout début, avant le dépôt des savantes et commanditées études justificatrices? Ne devraient-elles pas intervenir pour demander des éclaircissements sur des questions de base mise en perspectives lors de véritables consultations entre citoyens d'abord et si nécessaires quelques spécialistes pour apporter des informations et analyses critiques?

Au même moment, les harnacheurs de territoire continuent à préparer les monstrueux vire-vent de 45 étages à venir s'implanter sur notre territoire, des contracteurs fourbissent leur machinerie pour venir casser et aplatir les sommets, des carrières cassent la roche pour faire le gravier que les cantonniers du 3^{ième} millénaire étendront sur les routes bûchés par les tronçonneuses mécaniques. Les paysages seront scrappés «pour l'éternité pas un jour de plus», on nous le jure.

Quand sera-t-il possible d'envisager de placer ces agresseurs de territoire et d'individus en situation de verser des dommages et intérêts aux victimes de leur harcèlement lors des manoeuvres pour implanter un projet dont les assises sont entachées d'illégalités? Au lieu d'identifier comme ennemis les individus et groupes qui questionnent l'implantation du projet industriel, il est temps de constater que ces remises en question s'intéressent à décortiquer ce qui n'est pas à notre avantage collectivement, sans oublier de souligner les situations qui ont vu des gens se placer dans des conflits d'intérêts, tout en demandant des sanctions conformes aux directives des lois concernées.

Dans les années 1940, au Royaume du Saguenay, le poète Georges Larouche, touché au coeur par tous les bouleversements causés par les grands barrages qui poussaient comme des champignons, marchait un territoire blessé et emmagasinait les images pour témoigner dans ses écrits pour les générations à venir.

Il a magnifiquement décrit les conséquences des travaux qui s'effectuaient pour la construction du grand barrage de Shipshaw (ouverture en 1943). Tous ces textes sont les cris d'un Saguenay fragilisé, bouleversé, massacré par la construction du barrage de l'Isle-Maligne (1926), celle de la Chute à Caron en (1931). Ces textes sont des polaroids expressionnistes du paysage qu'on détruisait (lire *L'ébauche d'un cri*). (1947)

Dans les années 2009, dans la région de l'Érable, le poète Jean-Marc La Frenière lance son cri d'alarme. Sa poésie synthétise tout le désarroi que va créer ce projet industriel d'utilisation d'une ressource qui appartient à tous et qui ne doit pas seulement servir les intérêts des promoteurs/développeurs/profiteurs.

Il réagit avec son langage expressionniste à l'agression dont son territoire intime est victime, à la spoliation des richesses du territoire, à l'obstruction de ses rêves par des ensembles de 45 étages, à la surveillance de ses gestes intimes à l'ombre de miradors giratoires.

Aujourd'hui en 2009 serait-il possible de prévoir de quoi on va parler lors de BAPE pour véritablement questionner l'état du monopole de ces promoteurs/développeurs/profiteurs sur les ressources naturelles, ou va-t-on simplement chargé les citoyens trop conscients de l'état d'injustice et de déséquilibre et lui ressortir que «le progrès ne se fait pas sans déranger quelques comforts»?

Aujourd'hui, serait-il possible de faire connaître «les écrits poétiques», les textes critiques qui sont des cris solitaires pour questionner, remettre en question tous ces bouleversements et ravages qu'un corporatisme peinturé en vert tente d'effectuer avec la complicité des pouvoirs publics et économiques et des rois nègres régionaux.

Aujourd'hui, en 2009 serait-il possible de faire savoir le passage sur le territoire d'éoliennes pour livraisons aux USA.

Donc utilisation des routes du Centre du Québec pour aller aux USA. C'est vrai, tous les chemins mènent à Rome ou chez l'Oncle Sam!

Est-ce que ces passages sont balisés par une quelconque réglementation? Qui paye les frais d'entretien et d'usure des routes et les dangers causés par la présence de telles charges lourdes? Est-ce une stratégie pour nous habituer à voir ces monstres circuler sur nos routes?

Aujourd'hui, en 2009 il faudrait en savoir plus sur l'utilisation des terrains dont les promoteurs se sont appropriés. Est-il vrai qu'ils pourraient éventuellement favoriser et permettre le passage de couloirs pour des oléoducs et servir ainsi les intérêts des actionnaires du gaz naturel et du pétrole qui consentiront des investissements dans la filière éolienne dans leur quête pour verdir leurs capitaux noirs?

Trace des questionnements

Pour mémoire: La rencontre à Vianney des contre-éolienne industrielle: 23-07-2009, la tenue d'une véritable première assemblée de consultation à l'initiative du RDDA le 26-08-2009, les périodes de questions lors du conseil municipal de St-Ferdinand, la rencontre populaire organisée par le BAPE, la publication du journal l'Echo des Appalaches, la campagne des candidats indépendants pour les élections du 1er novembre 2009.



Chute à Caron 1930

Pourquoi s'intéresser à des événements se situant entre 2000 et 2010?

Parce que dans l'histoire de notre vécu collectif où on nous a permis de passer du «porteur d'eau» à «transformateur de la force de l'eau en énergie» pour le plus grand bénéfice des opportunistes du grand capital et aujourd'hui en poseur de vire-vents dans nos paysages sacrés, certains mécanismes, moyens, objectifs nous sont mal connus et obscurs.

Parce que dans la mouvance du début du siècle dernier, les gouvernements continuent à confier nos ressources à des sociétés étrangères.

Hier c'était pour le harnachement des nos rivières tumultueuses avec des promesses d'installation de grandes usines capables de fournir du travail aux agriculteurs, aux bûcherons, aux individus sans travail et victime des volonté du grand capital de l'époque, grand responsable des conditions de misère généralisées.

Aujourd'hui c'est pour des raisons futiles, des créations d'emplois prétextes et microscopiques, de lucratives subventions déguisées en promesse d'achat à gros tarifs et la destruction de paysages indispensables et d'une richesse exceptionnelle.

Parce qu'aujourd'hui, sous les mêmes prétextes et en utilisant les même stratégies on s'apprête à nous transformer en producteur industriel de l'électricité, sans vraiment que cela ne corresponde à un besoin, mais supposément pour des marché potentiels à conquérir et pour le profit de quelques pseudo-possesseurs de territoires.

Ici, dans ce cas de scrappage de paysages qui appartiennent à l'ensemble de la société, aucuns droits individuels ne devraient empêcher le respect les droits de la collectivité, d'aujourd'hui et de demain.

D'ailleurs la notion de partenariat ne doit pas peser lourd dans le cheminement de ces nouveaux conquistadors et leur quête de billets verts à partir de nos ressources et de nos territoires.

Parce qu'aujourd'hui encore des promoteurs veulent capitaliser en harnachant une ressource gratuite sans tenir compte des conséquences sur la vie des communautés de proximité, sur les modifications aux patrimoines territoriaux, sur les changements drastiques dans les écosystèmes, sur les coûts sociaux et économiques de tels aménagements de parcs industriels éoliens en zones peuplées, sur le déficit démocratique accumulé et inquiétant. Ils désobéissent par des dérogations majeures aux règles des territoires zonés verts. Ils provoquent impunément des catastrophes écologiques, économiques, des détresses psychologiques, des bouleversements sociaux. Ils s'en prennent à la beauté et à la quiétude avec ces projets d'implantation et les grands travaux d'aménagement qui y sont associés.

Pour montrer les quelques signes indicateurs des conditions permettant l'installation de ces parcs industriels, (petits chantiers de travail et faible producteur)?, dans des sanctuaires riches de ressources naturelles: le jeu de la finance internationale, la main- d'œuvre abondante, docile et travailleuse, la gratuité de la ressource, l'existence des infrastructure et services, la proximité d'un marché potentiel, inexistant ou fort compétitif et souvent chiche, mais modélisable dans les études de faisabilité.

Pour essayer de comprendre pourquoi notre maître d'oeuvre en hydro-électricité, l'Hydro-Québec, est devenu un ouvreur d'appel d'offre par des firmes étrangères pour l'installation de parcs industriels éoliens en proximité pour ne pas dire dans des zones habitées, ce, tout en jouant sur le qualificatif 'vert'.

Pour l'appel d'offre du parc industriel de l'Érable, le concours a cédé l'usufruit de nos ressources naturelles, le droit de détruire des paysages immémoriaux, de créer la zizanie dans une communauté, de détourner des fonds publics pour enrichir des affairistes privés, à une firme, digne descendant des conquistadors, prête à toutes les manoeuvres pour ramener à la maison ce qui est vert dans capitalisme vers les billets.

Pour essayer de mettre en parallèle le modèle de développement de l'énergie électrique propulsé par l'eau et celui qui nous est proposé aujourd'hui comme verte, parce que propulsé par le vent. L'eau et le vent sont-ils à mettre en question? Est-ce plutôt le mode d'exploitation que l'industrialisation propose qui doit être mis sous la loupe?

Il y a d'abord nos plénipotentiaires politiques qui annoncent dans des brochures et documents luxueux qu'ils ont des ressources incommensurables à mettre à la disposition de généreux développeurs. Ces derniers préparent des projets de consultants en s'appuyant sur une Science qui devient une arme politique et qui, comme arme, devient un instrument qui interdit la parole. En fait c'est une manière de dire dans un langage hors de portée du citoyen: *Farmez vos gueules, nous autres les cheufs on sait ce qui est bon pour votre développement et nos poches.* Ces briques sont déposées par les promoteurs aux mandataires des ressources pour que tout se mette en branle.

Notons ici que les mandataires ne sont pas les vrais propriétaires de ces ressources collectives et patrimoniales et que jamais ils n'ont effectué des démarches pour discuter de l'obtention de ces mandats de dilapidation de ressources.

Des rois-nègres sont choisis pour faire le petit boulot: détection des sites, identification des stratégies d'acquisition des territoires convoités, mécanisme de ventes itinérantes dont les promesses sont difficiles à refuser dans l'emballage où elles sont enrobées, racolages dans les structures politiques, économiques, affairistes, corporatistes qui en tireront un bénéfice direct ou indirect, préparation d'un projet phare empêchant de regarder l'ensemble.

Surtout ne pas dire qu'à cette étape du développement de l'électricité, nous en sommes comme au temps des barrages au fil de l'eau. Nous savons tous, qu'en raison de l'efficacité, ils ont été remplacés par ceux aux pieds des chutes, puis par ceux alimentés par l'eau d'un barrage et des réservoirs d'alimentation pour les périodes creuses.

Qu'en sera-t-il de l'électricité? Ce parc industriel de 50 éoliennes est-il comme une série de barrages au fil de l'eau? Y aura-t-il un développement pour forcer le vent à produire selon le principe d'une électricité générée avec l'aide de barrage/réservoirs stockant/stimulant/provoquant/catalysant/cernant/conduisant les vents?

Qu'exigera-t-on des gestionnaires et des travailleurs pour répondre aux besoins de fournir aux actionnaires du futur des rendements toujours plus substantiels?

Mais aussi découvrira-t-on qu'en fait ces parcs ne seraient pas que des projets valables pour 20 ans mais plutôt des « cheval de Troie » avec des capacités contractuels de faire des petits, tout en laissant de la place pour des renouvellements de contrats, tout comme cela s'est passé avec les contrats secrets qui concernait le bail pour la Péribonka? Ouah!

Cette geste est notre réponse expressionniste à tous ceux et celles qui n'auront qu'éloges pour ces grands travaux, sans être en mesure de nous présenter des arguments capables de pondérer notre ardeur. Avez-vous d'autres arguments que «mon voisin va s'enrichir», «les machines font 20 dB», «ça crée des emplois», etc?

Pourquoi cachent-ils qu'ils bénéficient de subventions déguisées dans ces promesses d'achat consenties par le mandataire de manière à permettre aux promoteurs d'illusionner les corporations de financement.

Si vous voulez vraiment flauber plus de 420 millions pour la société, ce ne sont pas les profiteurs, les affairistes qu'il faut encourager. Les approches coopératives, collectives, aujourd'hui sont forts capables de relever de défi d'offrir des projets utiles et acceptables pour les communautés. Eux ils sont capables d'idées et non juste de coquilles vides à remplir de retombées.

Gageons que les responsables des coupures ne vont pas sabrer dans ces subventions-promesses d'achat qui augmentent notre passif en vertu des invendus et des tarifs de revente à la baisse.

Ces subventions indirectes accordées à tous les parcs industriels éoliens devraient être redirigées pour les véritables besoins des citoyens de notre société.

De plus les argents qui seront investis pour le développement par les grands fonds privés/publics ne pourront pas être consacrés aux véritables besoins de citoyens de la Planète.

Pour tenter aussi de comprendre les mécanismes et enjeux des manoeuvres pour s'approprier une ressource, des territoires et la force de travail des travailleurs-euses, leur temps de vie, ce, aux plus bas coûts possibles pour des cadences effrénées.

Pour tenter de dessiner le tableau esquissant comment on attache l'ouvrier et même le cadre au carcan d'un modèle industriel, qui, aussi vert prétend-il être, ne sert que les intentions des industriels et les désirs de profits des affairistes qui y traficotent.

Pour ne pas oublier que cette histoire si présente touche nos proches. Elle trahit et dénature le patrimoine laissé «par les pères et mères de l'aventure». Gaston Miron

Parce qu'elle renvoie une espérance de pouvoir cerner les manoeuvres, identifier les ombres grises et proposer des actions correctives concrètes même si beaucoup pensent qu'il est trop tard.

L'histoire de l'industrialisation galopante de l'autre siècle doit nous servir à ne pas modéliser les mêmes comportements pour par la suite constater les gâchis, regretter, mais se dire qu'on ne le savait pas, qu'on ne pouvait pas faire autrement.

Ne pas oublier que souvent plusieurs consentements dans le développement et l'implantation des parcs industriels éoliens ont été obtenus avec des manoeuvres douteuses et à l'encontre du principe de précaution qui veut que dans tout projet mettant en jeu l'environnement, quand il y a doute il faut s'abstenir, ce pour garantir au bien commun de ne pas être mis en danger.

Pour dire aussi le déficit démocratique qui a fait surgir une inacceptabilité sociale inquiétante rendant l'aujourd'hui troublant et le demain serti d'apocalypse.

Surtout pour essayer de partager ces connus avec la société des hommes et des femmes qui le méritent.

Cette histoire radiographiée révèle déjà des enjeux gigantesques, des joueurs invisibles, des gros bras grégaires, sectaires et partiaux, se confrontant avec des citoyens conscients, respectueux, préoccupés, questionneurs, critiques, des messagers attentifs et généreux, des gens aux petits moyens capables de dégager l'émotion, la compréhension et dans une quête de goût de vivre.

Elle est un de ces jalons, qui, mis en lumière, rendront plus limpide la routine quotidienne qui voit une région, une ville, des gens, des familles, des pères, des mères, des enfants s'aplatir devant un promoteur au cœur grand comme l'intérêt de ses actionnaires, des affairistes aveuglés par les promesses mirobolantes faites aux boursicoteurs : en montrant les enjeux, on cernera les intérêts. Sortiront de l'ombre ceux qui veulent à tout prix gagner, même si pour cela il faut être chiches, profiteurs de la vie des autres.

Pour jouer le rôle de messenger et espérer que les coupables seront mis devant leurs responsabilités de payer pour les dommages qu'ils ont causés. Les manoeuvres indignes utilisées pour l'implantation d'un projet inacceptable sont non représentatives de la volonté de la population dans toutes ses différences. Elles ont causé des séquelles certaines et permanentes, d'autres circonstanciées.

Parce qu'il est essentiel de contester les critères irresponsables et partiaux énoncés dans les appels d'offre, appels tellement irresponsables et entachés d'anti-démocratie.

Tant pis s'il ne faut plus taire que la société en a été et en sera la perdante.

Cette histoire qui se vit en 2009, nous y voyons un continuum mélangeant le réel vécu et le réel impossible de la présence de conflits d'intérêts qu'il ne faut pas garder sous silence en raison de la période exceptionnelle dans laquelle cette histoire se produit, le début du 3^{ème} millénaire.

C'est le *développement durable* qui remplace le *progrès* du début du siècle précédent. *Durable!* Y a-t-il un terme plus inexact pour dire qu'il faut mettre un frein? Pourquoi proposer la durabilité? Il faut changer les principes axés sur une surconsommation, sur une surexploitation, sur une sur-confiance. C'est un développement qui doit d'abord se responsabiliser, se faire hara-kiri. Le productivisme doit être mis en questionnement. Il faut en venir à trouver comment répondre aux véritables besoins de l'ensemble des citoyens de la Planète, tout en commençant dans son propre jardin.

Ce projet industriel éolien, c'est une guerre ouverte contre la nature et la société des hommes et des femmes d'ici pour le profit de quelques intérêts étrangers principalement et des retombées mineures, des dommages indéniables et permanents pour le territoire et les gens d'ici.

Il est une négation du principe de précaution qui veut que *dans le doute on s'abstienne*. Et doutes sérieux, il y en a pour la santé, pour l'environnement, pour la société, pour la biophysique, pour la culture, pour la diversité, pour l'expression de la différence et surtout pour l'être humain qui bien souvent est pris pour acquis.

Ne serait-il pas plus sage de conserver intactes nos ressources et travailler à concevoir un projet d'utilisation non-industriel de transformation du vent en énergie nécessaire et utile, plutôt que de permettre à des corporations étrangères de mettre la main sur des parties de notre territoire, tout comme on l'a fait dans le cas du lit de la Rivière Saguenay qui aujourd'hui en 2009 appartient à une corporation australo-brésilienne, *la Rio Tinto*, en vertu de son acquisition de la compagnie dite canadienne Alcan?

Ces promoteurs étrangers sont des instruments au service de la mondialisation de la Planète pour les objectifs de profits des affairistes sous la férule de la Banque mondiale (BM), du Fond monétaire international (FMI), de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Il ne faut pas l'oublier. Ces projets sont des abandons de juridiction sans que nous n'ayons donné notre accord: aucun gouvernement n'a été élu récemment avec des mandats de céder des parties de nos territoires et de nos ressources à des capitaux et corporations étrangères, cessions sur bouts de papier qui, dans un avenir prochain, s'échangeront comme dans un jeu de Monopoly nous entraînant dans la spirale de la spéculation boursicotière où nous perdons nos chemises. N'oublions pas la catastrophe de la Caisse de dépôts et placements du Québec et ses 40 milliards engloutis dans la caverne des papiers commerciaux. Là aussi la présence de la garantie de l'Hydro-Québec pourrait permettre à d'autres filous de faire disparaître nos valeurs dans les méandres des vases communicants contrôlés par les gros joueurs anonymes du cercle vicieux de l'enrichissement à même les fonds publics.

Avec le constat poétique présent dans l'oeuvre d'écrivains comme Georges Larouche, Gilbert Langevin, Jean-Marc La Frenière particulièrement et non exclusivement, nous pourrions vous illustrer d'une manière peu banale et en contrepoint (non en porte à faux) le viol du territoire pour ériger les miradors giratoires, signes du triomphe et de la toute puissance des magnats de la finance et de la technocratie mondialisante.

Est-ce vraiment un hasard quand un poète nous lance ce cri du coeur:

«La poésie descendait entière en vitesse sur des orgies de décors, se trouvant à chaque côté et à tous les bords, et dans les regards de mon coeur, tout était d'art, elle descendait en flots, de cascade en cascade, passant coupe après coupe en se scindant, se ciselant elle était ambrée, encadrée, dorée, elle allait comme l'eau dans toutes les sinuosités, il y avait toutes couleurs, et tous mes deux yeux me montraient ça a mon coeur, et jamais il n'y a eu de si multiples bonheurs, elle descendait naturellement se moquant de l'oeil des humains, car jusqu'à ce temps toujours elle avait descendu en vain

Voyant cette poésie malade, un pauvre mendiant, a appelé le médecin qui a promis de venir, mais il n'est jamais venu.» (Georges Larouche, Ébauche d'un cri, 1947)

Est-ce vraiment un fait du hasard, ces compagnies qui mettent en branle un beau jour l'implantation de leur pieuvre à fric et exploitation?

«Combien de manoeuvres effectuées par ces magnats auprès de nos politiciens de l'époque pour qu'on leur concède la toute surpuissance hydro-électrique qu'ils avaient besoin pour faire marcher leur machine de guerre?»

Est-ce aussi par hasard, lorsque les géographes, les arpenteurs, les explorateurs, les géologues, des négociateurs se mettent à gigoter dans le territoire?

«(...) La première grande centrale hydro-électrique de la région à Isle-Maligne ... est née de l'initiative de William Price (Président de la Price Brothers) et de James Buchanan Duke (président de l'American Tobacco Co.). Duke, dans sa tentative de diversification de ses entreprises, voulait produire de l'aluminium. Devant l'incapacité de le faire, il s'associa dès 1924 à Arthur Vining Davis, président de l'Aluminium Company of America (Alcoa). Les droits d'exploitation du bassin hydrographique du lac Saint-Jean, détenus par le tandem Duke-Price, passaient aux mains de l'Aluminium limited of Canada (Alcan), filiale à l'époque de l'Alcoa. C'est le début de la mainmise, par l'Alcan sur les pouvoirs d'eau du lac Saint-Jean. C'est la mise en branle du développement d'un gigantesque complexe industriel intégrant la production hydro-électrique et celle de l'aluminium. (...)»

Car auparavant, un colon était venu s'installer sur une terre, la défricher, la marcher, la bûcher, «l'abattir», la herser, la blesser à coup de charrue, la semer, la cultiver pour en recevoir l'usufruit d'une récolte et d'une exploitation de misère.

Un territoire agricole à la sueur des fronts avait été créé.

Et puis, l'agriculteur quittait sa ferme pour la ville, affamé, sans ressources malgré le travail incommensurable effectué pour fructifier son lopin de terre.

Était-ce un geste de désespéré?

*«Le seigneur, l'usurier m'ont déjà tout pris. Où aller?
Peut-être qu'à la ville je pourrai faire vivre ma famille.
Là, quand mes enfants malgré tout subiront la privation,
Sera-ce de ma faute, un hasard, un choix de vie?
Est-ce parce que je ne sais pas m'organiser, organiser ...!»*

Aujourd'hui la situation n'a pas la même urgence, le pays ayant été construit, défriché, occupé.

Pourquoi veut-on imposer un carcan industriel à l'environnement? Pourquoi veut-on mettre l'habitant de ce millénaire nouveau en situation d'être obligé de déguerpir? Quels sont les intérêts à effacer le citoyen d'un paysage?

Ces territoires sont des richesses de calme et de quiétude. Maintenant des spéculateurs affairistes veulent le morceler pour mieux trahir ses spécificités et ses obligations de mémoire et de survivance dans la dignité.

En quoi cela dérange-t-il les détenteurs de pouvoir? Pourquoi ne veulent-ils pas que l'on profite en paix de cette société des loisirs pour laquelle la société des hommes et de femmes a tant donné?

Pourquoi aujourd'hui en 2009 notre privilège de récréo-touriste doit-il être mis en danger par des industriels rétrogrades et moribonds qui eux devraient se recycler à l'école du savoir vivre et du partage?

Cette catastrophe planifiée deviendra-t-elle un geste du hasard, un «act of god»?

Est-ce le destin d'un insouciant, un citoyen concerné sur une ligne de manifestation, fragile, menacé pour questionner la venue d'un univers industriel dans un environnement qui ne le demande pas et pour lequel il n'y a aucune justification?

Est-ce un hasard, quand une région stagne, piétine, se divise, se mutine devant un anti-projet de développement irresponsable? Inscrit dans la mouvance du développement durable, ce développement post-industriel productiviste veut continuer à faire marcher la machine pour les affairistes, les intermédiaires, les consultants, les spécialistes, tout en se préoccupant d'exclure la participation citoyenne.

Est-ce encore un effet du hasard, de la destinée, quand la nature se désagrège, quand les équilibres se distordent, s'étirent jusqu'au renversement de ce qui devrait être, quand les silences se fendent du cri strident de machines qui enterrent le bramage de l'original, le hurlement du loup, le chant du pic-vert, quand les bassins versants sont menacés par les pics des faiseurs d'infrastructures?

«Maintenant elle est morte et seul ce mendiant en garde encore le portrait sacré dans son coeur, qui pleurera à jamais la perte de cet être, ignorant alors qu'elle était sa propre soeur; et ma pensée se déroulant en flot ravissants s'éloigna au loin avec les flots de l'eau de flanc à flanc le long des rochers Saguenayens.»

(Georges Larouche, op.cit)

C'est vraiment un choix quand un poète vient casser tout ce linéaire par sa fougue, son imaginaire et nous perd dans ses méandres pour mieux nous faire saisir l'incommensurable, l'immense, l'éternité.

«Cette immortelle partie du Saguenay qui fut dans ses ineffables méandres détournées et qui sur son passage alors, vomissait la vie; et mon âme l'ayant suivie fut toute surprise en reprenant mon pauvre corps: elle fit jaillir l'eau de mon être et mes cieux yeux n'étaient que des sources, et personne pour venir à la rescousse,

...Toute la beauté du Saguenay était en délire, et pas un seul de ses fils pour la décrire.» (Georges Larouche, op.cit)

Se pourrait-il que tous ces faits, ces situations ne soient pas des hasards, mais des manoeuvres pour garantir des conditions qui perpétuent un jeu de rôles où tous les personnages de maître, éternel, dominant, sauveur, connaissant, débrouillard, sont joués par le pouvoir?

Mais attention, pas n'importe quelle manoeuvre, des manoeuvres de nécessité pour confirmer qu'au début il y a le fort, et ses qualités grégaires le rendant capable d'imposer et justifier pour toujours la fonction d'organisateur avec droit de profits sur le travail de l'autre, le plus faible ou de bouleverser son environnement irrémédiablement.

Cette forme de cellule sociale primitive n'est en évolution que si elle lui reconnaît le rôle de chef de meute, mais aussi le droit absolu d'en être le prédateur. Pour bien mettre en place ce pouvoir il sera un chef de meute, mais avec toute la voracité du rapace.

Quand il restera quelques miettes, le faible, l'individu anonyme pourra lécher les plancher pour s'en repaître, mais pas avant d'avoir reçu une bonne raclée et les électrochocs enlevant de sa mémoire «qu'au commencement cela appartenait à tous et toutes «

Rappel historique 1

Que se passait-il en 1941, en pleine guerre, lorsque les travailleurs de l'Alcan se mettent en grève et qu'un projet de super barrage pour faire tourner la machine de guerre se mettait en branle?

En plein ouragan, ils ne font que constater l'ampleur de la situation. Ils arrêtent l'étendue de leurs revendications au minimum et la soumettent aux patrons: (soumises les 27 mai, 12 juin, 23 juin 1941).

«... puisque nous sommes payés pour fournir notre travail, demandons une augmentation méritée, l'équité avec les usines canadiennes qui font le même travail;

Puisque nous recevons des bonis pour le résultat collectif de notre dévouement, exigeons que ces bonis soient respectés et concordant avec notre rendement : dans une période de surproductivité dans des conditions infernales, le résultat de notre travail n'a pas été en diminuant; donc les bonis doivent aussi respecter la courbe ascendante.»

Pour ce qui est de discuter de la pertinence ou non d'un autre grand ouvrage, disons qu'à ces époques troublées, ce n'était pas bien à la mode d'en discuter pour évaluer les impacts. Heureusement de cette époque un poète lançait «son cri désespéré» tout en contemplant les artéfacts de la modernité installée dans son décor.

«Cet instant d'art divin sommeille encore dans mon âme. Si je pouvais le décrire il vaudrait son pesant d'or; Elle descendait en vagissant frottant ses flancs au pied des crans, en faisant avec la puissance de sa force, des tourbillons ... d'Amours avec les derniers rayons de l'astre du jour; et au loin on entendait des soupirs, des mugissements, dont le bruit se répercutait sur les ailes du vent, en haut des cimes, et des plus gros crans.

Les eaux s'élançaient dans le vide que les autres précédentes essayaient de faire ... et se suivaient par glissement par épanchement; et se frottant en vitesse rattrapant le vide s'entrelassant reculant bruyamment et se garochant avec fracas.» (Georges Larouche, op.cit)

En 2009, des voix se font entendre

Les citoyens qui demandent l'arrêt de tout projet industriel d'implantation d'usine pour la fabrication d'électricité dans la région des Appalaches et des environs, ce sont les grévistes de 1941, le poète et tous ces autres cris d'alarme et de protestation devant le massacre de l'humain dans son territoire sous prétexte de progrès, de développement.

Tout comme le poète de 1941, ils ne demandent pas l'abolition du progrès. Tout comme les travailleurs de 1941, ils ne demandent pas l'abolition du système, le lynchage du patronat, ni l'abolition du pouvoir. Non, ils ne font que questionner le raisonnable, le palpable, le comptabilisable, et demander le rattrapage démocratique, le droit à la consultation, le refus des certitudes s'appuyant sur les conflits d'intérêts.

En 1941, les travailleurs n'ont pas démolé l'usine quand ils apprennent que pour le même travail, dans des conditions plus humaines, les travailleurs américains (USA) reçoivent le double en rémunération horaire et en boni.

En 2009, les citoyens n'auront pas cette dualité, car si on respecte un processus de consultation démocratique basée sur l'information et la responsabilité, l'implantation ne devrait pas se faire selon le modèle proposé par les promoteurs sans consultations.

Si la situation l'oblige, s'il y a véritable besoin et en tenant compte des véritables enjeux d'un défi écologique dans sa globalité, il y aura peut-être la construction de quelques modules en zones éloignées, mais dans un processus qui met le citoyen, si petit soit-il, en amont. Feu vert au vent, mais non à l'industrialisation de sa production pour planter des vire-vents sur toutes les collines et accentuer ainsi l'effet qui garantit l'engrangement durable de billets verts.

Très peu possèdent le recul et les données permettant de comprendre pourquoi les grosses compagnies se sont établies dans la région qu'ils habitent ou ici, plutôt à quelles conditions ces compagnies ont accepté de venir faire pactole dans cette région plutôt que dans une autre de la planète nord-américaine.

Aujourd'hui en 2009, comme hier, les revendications ne sont pas inscrites dans une remise en question des modèles de planifications corporatives qui, avec la complicité des rois-nègres et de l'État, obligent des citoyens, des travailleurs à la docilité, à l'obéissance, au respect des cadences et conditions.

Le «Pot room» de 41 ou le «parc industriel» de 2009 c'est l'enfer et rien d'autre: peut-on penser que le climat de vie pourrait y être acceptable?

C'est cet enfer des autres que le travailleur de 1941 et l'agriculteur de 2009 doivent subir parce que leurs destins participent de la nécessaire exploitation rentable et profitable pour les actionnaires de la petite bourgeoisie capitaliste et de la classe d'affaire locale qui en profite ou y aspire.

Aujourd'hui dans nos paysages rupestres, des planificateurs veulent introduire la gueule de l'hydre industrielle.

En 2009, ce projet de parc industriel d'électricité ne remet pas en question les fondements d'un système productiviste opportuniste et affairiste.

Les voix discordantes qui se font entendre sont raisonnables. Mais là encore c'est trop. Il n'est pas question d'accepter qu'on déroge aux plans. Qu'ils soient injustes, qu'ils privent le citoyen d'une ressource rare, pour les patrons, les petits boss, ces demandes sont la diminution d'un pourcentage important des ristournes, bonus garantis aux actionnaires, les contrats aux consultants et aux sous-chefs qui font le boulot.

Et surtout que ces revendications arrivent en plein partage de ressources nouvelles planifié par la finance internationale pour s'assurer un profit presque éternel et renouvelable, avant, pendant et après.

Dans ces temps malades et fragiles, le capital n'a aucunement l'intention de donner suite à ces revendications. D'ailleurs pourquoi accepter de discuter avec ceux qui veulent empêcher la machine productiviste de continuer son avancement.

«Ce qu'il y a de beau dans une machine, c'est qu'elle ne parle pas et travaille. Ce qu'il y a de beau dans l'ouvrier c'est qu'il est flexible, docile et que mis en situation de dépendance, obéissant et remplaçable à tarifs minima. Ce qu'il y a de beau dans un paysage rupestre, c'est qu'on peut le moderniser grâce au développement durable.» (?)

Pourquoi les gérants du grand capital devraient-ils se préoccuper de la situation du travailleur ou du citoyen planqué dans son territoire? N'est-ce pas déjà une faveur que d'accepter de le payer pour son temps ou d'accepter de faire *une contribution volontaire* représentant un minime % du pactole rendu possible par l'industrialisation du vent? Que feraient-ils de ce plus salaire ou de prime plus substantielle? Pourquoi les communautés devraient recevoir plus que la charité offerte par les promoteurs? Pourquoi en donner moins au patron, aux actionnaires?

Le salaire, les contributions volontaires doivent assurer un attachement presque permanent pour le travailleur à sa machine et pour le locateur de terrain au compteur qui calculera les performances transformables en billets verts. Comme cela, ils n'auront pas de loisir. L'argent qu'ils recevront, le patron, le promoteur savent qu'ils ne pourront l'utiliser que pour le strict minimum, souvent en-dessous du seuil du minimum nécessaire.

«Avec un peu plus, il pourrait lui aussi capitaliser et s'acheter un peu de liberté, améliorer des besoins collectifs!

Ça, pas question. Vive le salaire minimum et des conditions difficiles pour que l'ouvrier, le locateur d'espace restent en situation d'éternelle dépendance et de fragilité.»(?)

Cela, les tenants du oui ne l'ont pas perçu tellement ont été efficaces les négociateurs.

D'ailleurs, qu'a à considérer le petit boss du grand capital des situations dramatiques que ces conditions de sous-minimum créent à la dignité humaine en éloignant l'espérance d'une vie meilleure pour soi, les siens et les citoyens d'une communauté?

Cette situation de sous-misère permanente, comme le glaive sur Damoclès, joue parfaitement un rôle de ralentisseur à la grogne. La combinaison de l'effet de peur de perdre «ce sous-minimum» et l'espoir de recevoir quelques cennes de plus l'heure ou espérer une plus grande performance des vire-vents créent les conditions pour perpétuer le supplice du froid et du chaud et accentuer les effets de dépendance similaire au syndrome de Stockholm.

Il y a donc un sous-patronat asservi et des gens de cœur et de passion qui relèvent la tête malgré toutes les épées de Damoclès.

On y découvre un mandataire, des promoteurs, des consultants capables de développer un projet d'implantation de parcs industriels éoliens qui doivent se confronter à des citoyens qui les interrogent et questionnent la pertinence d'un projet au lourd déficit démocratique, au justificatif financier farfelu, à la pertinence mal définie, dénaturant des paysages uniques et irremplaçables.

Ces éléments de l'aliénation et du cynisme oppressent.

Ils exigent donc que la force du questionnement soit plus perspicace.

Lever la tête pour regarder et voir, tendre l'oreille pour écouter et entendre, raisonner pour comprendre, réfléchir pour proposer, fléchir pour ne pas casser.

*«J'ai considéré alors, que la civilisation, n'est que la tuerie ou la destruction de ce qu'on appelle la sauvagerie, et cela permet aux êtres humains, de vivre comme ils l'entendent, mais ne s'entendent puisqu'ils refusent de se conformer à la nature; mais l'eau au milieu descend toujours avec fougue, et impétuosité, et sur les bords en face des beaux pins blancs, les flots montent en frappant les flancs des rochers escarpés, l'eau monte et remonte avec férocité en faisant des trous profonds et en taraudant des trous ronds en forme de tarière assez gros pour percer des cratères, et les uns après les autres, s'emplissent de mousse blanche, en cônes renversés comme parfois le sont les nuages, qui se forment et se promènent dans le ciel bleu, on dirait en cette partie de la décharge le miroir des cieux;...»
(Georges Larouche, op.cit)*

Rappel historique 2

Historiquement, les progressistes de l'autre siècle ont laissé des équipements, tout comme les développeurs d'aujourd'hui vont en laisser.

En 2009, l'intention des nouveaux développeurs est floue quand aux infrastructures et ensembles qu'ils laisseront pour faire travailler les gens.

C'est naïf aussi de nous faire croire que ces «cadillacs» d'aujourd'hui garderont leur éclat et leur efficacité après 20 ans de virevolte.

Les usines sont parties où la main-d'oeuvre ne coûte rien. Dans ces pays, les discussions sur les conditions, il n'y en a pas encore. Les dirigeants agissent comme dans notre société au début et durant l'autre siècle. Probablement que dans les années 2050, certains mouvements de syndicalisation mettront en danger ces mines à profits et que les usines recommenceront à se déplacer sur la Planète. Peut-être reviendront-ils ici?

Ces usines à production d'énergie électrique et une main-d'oeuvre rendue docile par un non-emploi chronique y favoriseront-elles l'éclosion d'un nouvel eldorado pour les affairistes et les intermédiaires en mal de gestionnites et de planification assassine des rêves?

Quand on n'a rien, un peu moins, c'est déjà beaucoup. Exilé en son pays même.

Notre prise de position traite ce sujet en explorant les capacités du vécu historique: utilisation de faits, de problématiques, de mise en contextes, de commentaires, d'anecdotes, tous capables de faire comprendre les enjeux et la volonté des joueurs dans un jeu de rôle dont «les donnes» se trouvaient et se trouvent toujours «ailleurs».

Elle se veut dans le contexte du Québec d'abord pour bien voir les forces en présence, les enjeux, les menaces, les fragilités, les impossibles.

Il ne faudra pas oublier de mettre cette approche dans la perspective des grands drames qui se vivent sur la Planète, ceux où le citoyen doit subir et se la fermer sinon!

C'est dans ce contexte que cette prise de position rejoint les pistes tracées par des citoyens conscients de leur destinée.

En 2009, il y a des gens, des familles, des ami(e)s, des proches qui témoignent.

Il faut les écouter, les entendre, les comprendre.

Il y a aussi les intermédiaires qui ont mis en scène les conditions pour l'exécution d'un plan difficilement conciliable avec l'univers des idées. Il ne suffit plus aujourd'hui de planifier le développement inutile. Il faut accepter que mis en confrontation, le plan soit bouleversé par les idées.

Il y a aussi les organisations patronales, corporatives et gouvernementales qui cautionnent tout ce simulacre pour la continuation du développement durable peinturé en vert.

Il y a les documents savants et autres qui sont soumis au BAPE.

Il y aussi les paroles des poètes. Celles de Georges Larouche qui nous décrit dans son souvenir comment c'était toute cette beauté et aussi le saccage et les ouvrages erratiques laissés par le coulage des tonnes de béton signes de cette pesante et croulante économie; aussi celle, plus près de nous, de Jean-Marc La Frenière qui voit lui aussi notre territoire intime menacé par des machines industrielles inacceptables et destructrices.

Déroulement

Cette réflexion ne veut pas se substituer à la voix de témoins, de première ligne ou de proximité, pour décrire des faits, apporter des explications, expliquer les enjeux. Elle ne tente pas d'esquisser au jour le jour ce significatif conflit et ses conséquences dans la vie quotidienne des acteurs et de leurs familles.

Nous proposons de mêler cette parole à celle des témoins et acteurs historiques, ce, surtout pour mieux mettre en situation des éléments de certains aspects de l'appropriation du territoire par les grandes corporations. Qui sait si le but d'un tel jeu n'est pas de nous donner, par cette mise en abîme de variables théoriques, analytiques, ironiques, historiques, une compréhension de certains aspects moins perceptibles de vécus touchés par l'implantation de tout projet industriel productiviste, affairiste et au déficit démocratique apparent.

À l'époque où le harnachement de la Shipshaw allait bon train, le poète Larouche était aux aguets et laissait son oeil nostalgique enregistrer les trésors qui se perdaient pour la postérité.

Aujourd'hui, en 2009, les enjeux et les joueurs en présence permettront de cerner les ombres grises en périphérie et traquer les marionnettistes fantômes.

Hors de tout doute, la mainmise des corporations d'ailleurs et des complices d'ici sur les ressources naturelles et leur emprise sur la vie quotidienne des gens peuvent être mis en lumière.

Peut-être alors qu'on pourra comprendre que tout cela n'est pas le fait du hasard ou un simple Act of God!

Un rôle au BAPE?

Peut-être comprendra-t-on que le BAPE ici doit utiliser sa position intermédiaire pour garantir que les droits de tous les intervenants seront respectés.

Ici, il est évident que les promoteurs et affairistes ont utilisé la stratégie *beat the drum*.

Le BAPE doit absolument remettre en place une mécanique permettant au processus démocratique dont est absent tout le simulacre qui a conduit des citoyens à s'affronter.

Il doit refuser le projet soumis par le développeur, car entaché d'illégalité, en déficit démocratique chronique et financièrement un pactole que les citoyens du Québec devront prendre en charge pour plusieurs décennies à venir.

Il doit demander aux instances politiques de corriger les manoeuvres anti-démocratiques dont ce processus est entaché. Il doit forcer les citoyens à participer dans un véritable mécanisme de consultation pour comprendre et discuter des véritables enjeux et aboutissements.

Si les oui ont de véritables arguments autres que ceux d'une étude d'implantation, il sera alors possible de parler. Et la parole doit prendre le temps de trouver la raison et la voie de l'urgence et de la nécessité.

Tout projet d'implantation d'une telle ampleur doit être différent d'un mauvais scénario pour la production d'un péplum inutile, ravageur, technologiste, productiviste.

Les citoyens qui viennent participer, à cette ultime étape, ne doivent pas que servir de figuration ou de caution capable d'équilibrer le déficit démocratique.

Leur participation ne doit pas juste être le déclencheur d'une logorrhée de discours et explications technoscientifiques pour continuer à apporter des éléments à ajouter à la réalité que ce scénario modélise pour perdre dans les explications, souvent partielles, la réalité et minimiser l'ampleur du drame.

Le promoteur parle d'installer une salle de montre pour promouvoir ses produits. Il devrait au préalable construire une bibliothèque pour y mettre toutes les études que son consultant a évité de donner en référence de peur de devoir remodeler le scénario commandé, ce, à l'encontre du mandat reçu. Dans une véritable consultation, il nous aurait donné à lire *L'éolien. Pour qui tourne le vent?* paru en 2007. (Édition Écosociété) Déjà, beaucoup de points remettaient en question un projet de cette nature.

C'est d'ailleurs à partir de ces sources et autres que nous avons compris que le promoteur ne se croiera pas les bras pendant 20 ans. Il fera tout pour continuer à améliorer la machine à imprimer des billets verts que sont ces projets industriels de parc éolien, ce au plus grand avantage d'un actionnariat s'enrichissant de dividendes visant le 30%, alors que les communautés devront se contenter d'un maigre et chiche 3,89%.

Toute étude d'impact ne doit pas que faire la collecte d'informations confirmant la réalisation d'un projet productiviste inutile, affairiste et corporatiste.

De plus, ce modèle prédictif référent se garde bien de rendre simple et compréhensible comment la gestion de ce projet de parc devra se comporter pour arriver à ces fins. La fameuse confidentialité quand on joue avec des services publics en vertu d'un mandat doit-elle toujours servir de bouclier pour continuer le catimini?

Les spécialistes d'offices ont rendu ce projet inacceptable et dans beaucoup d'aspects, incapable de rencontrer des objectifs pour le bien commun d'une communauté de proximité et/ou élargie.

Menaces

Cette production d'électricité patentée est rendue possible par la cession sans conditions au promoteur d'une ressource collective.

Dans l'autre siècle, les pouvoirs publics donnaient eux aussi les ressources naturelles et les ressources humaines. Le promoteur créait quant à lui, du travail et souvent, participait à l'installation d'une usine pour s'alimenter à la main- d'oeuvre locale, peu chère et en forte quantité.

Aujourd'hui, la ressource est donnée en échange de contributions volontaires ridicules. Pour le promoteur, aucune obligation d'installer des usines pour la création d'emplois. Les subventions qui un temps suffisaient pour que le promoteur accepte de jouer ce rôle ne suffisent plus.

Sans garantir une création d'emplois importantes, au plus 20 emplois permanents pendant 20 ans, le promoteur ne demande plus une subvention, mais exige un contrat d'achat ferme, au gros prix avec indexation, ce pour 20 ans, de toute sa production.

Le mandataire Hydro-Québec justifie ce « No Deal » en affirmant que comme revendeur la Province de Québec va s'emplier les poches. Mais en situation de sur-production et en tenant compte du marché visé, ces prévisions de pactole sont naïves et d'un optimisme niais. Surtout que ce marché ne paie jamais le juste prix.

Peut-on penser que tout ce jeu met grandement en danger l'outil collectif que les québécois se sont donnés, Hydro-Québec, avec cette stratégie de papier commercial nouveau genre de donner à tous vents des garanties à des corporations privées qui excluent du partage les communautés propriétaires de la ressource?

Les prévisions de vente mises en contrepartie ne se révéleront-elles pas génératrices de créances douteuses ou inexistantes ou surévaluées?

Est-ce vrai que pour contrer l'effet négatif des promesses d'achat aux parcs industriels d'électricité en opération, un montant de 6 milliards sur 20 ans devra être inscrit au bilan d'Hydro- Québec comme réserves sur les invendus?

Est-ce vrai que pour balancer ce passif et annuler ce déficit de prévisions, on utilisera une contribution équivalente assumée par les consommateurs québécois du secteur résidentiel? Et on ne scénarise pas ici le jeu des aléas que produiront les opérations de spéculations qui y interviendront.

Si on voulait mettre notre joyau en situation précaire et vulnérable pour que des repreneurs privés se proposent de le racheter à vil prix pour le rendre rentable, on ne pourrait faire mieux.

Voilà à quoi sert vraiment un PPP sans consultation.

Tout comme pour le projet des Chutes Churchill, l'exploitation ici comporte un seul client, l'Hydro-Québec qui se porte garant d'acquiescer la production à des tarifs qui lui serviront à faire augmenter les coûts pour les utilisateurs en prétextant qu'en augmentant les coûts les citoyens vont arrêter de consommer inutilement, ce qui laissera des stocks pour la revente sur les marchés payants.

Le prix du mazout malgré l'augmentation ne se convertit pas par une diminution de la demande ni à une diminution des profits des producteurs-vendeurs.

Ici le BAPE, en suivant la mise en garde de son président de ne pas être partial, ne doit pas qu'être un instrument pour permettre au promoteur de raffiner et corriger des éléments de sa modélisation.

Pourrait-il être capable de choisir d'aller dans la nature pour éteindre le feu roulant attisé par ce corpus spécialiste arrangé pour introduire l'hydre industrielle et lentement faire disparaître la nature dans toute sa splendeur?

En plus comme pour les productions mégalomanes des producteurs du cinéma industriel d'ici, sera-t-il capable d'y détecter l'effet de gigantisme garantissant que plus ce sera gros, plus ils en mettront dans leur poche et dégageront les marges capables d'engraisser un système d'intermédiaires et de consultants à la solde tout en laissant des grenailles et la désolation aux communautés?

Pour soutenir une hypothèse, pourquoi a-t-on l'impression qu'une audience publique n'est qu'une cérémonie qui nous permet de voir une bande de détrousseurs de banques demander au département de sécurité de la banque de vérifier auprès des clients si leur stratégie respecte les règles de la filouterie. Le citoyen-client de la banque est tenu de poser des questions que sur des aspects techniques, alors qu'en fait, ce qu'il veut, c'est qu'on ne vole pas son bien. Mais de ça le système s'en fout à cette étape. Il faut que le détrousseur reçoive son permis de voler et que l'encadrement sécuritaire ait du travail. De plus les arnaqueurs ont prévu que le client ne perdra rien puisque les assurances rembourseront.

Dans le cas du hold-up de la nature, les spécialistes travailleront à corriger et remodeler leur étude d'impact. Sur recommandation, ils recevront le permis de commettre un crime contre la nature et les citoyens qui y vivent. Mais là s'arrête la similitude. Le calme, la tranquillité, le respect ça ne s'assure pas.

Les éléments d'une consultation populaire pour balancer l'effet techno-scientifique patenté

Il faudrait qu'une équipe multidisciplinaire que piloteraient Aktouf, Lauzon, Bernard et compagnie vienne scruter cette modélisation qui se propose de mettre des miradors à des distances étudiées pour ériger un immense camp de détention où la nature est condamnée à mourir.

Ils seront à même de vérifier qu'un modèle de gestion fortement modelé sur «l'implantation structure» ne privilégiait aucunement une approche de consultation avec recherche de consensus qu'aurait permis un travail privilégiant «l'implantation formation». (Voir annexe I)

Ils pourront aussi se rendre compte de toutes les manipulations juridico-scientifiques.

Celles des ententes pour déterminer les partenaires: surtout les ententes de 2007 et 2009 toutes deux teintées d'illégalité et déjà porteuses des véritables intentions de voir quelques groupes d'initiés s'activer pour permettre à un développeur venu d'ailleurs de s'emparer du jackpot, de l'usufruit de notre ressource naturelle, ce sans une volonté consultée de la population et sans aucune véritable négociation et/ou compensation pour abandonner des droits et richesses inaliénables.

Celles du cadre réglementaire, tout aussi teinté d'illégalité, pour faire «fiter» le projet de modélisation: une pré-étude pour déterminer où se trouvaient les éventuels irritants. Par la suite dégager les données en mètres et décibels suite aux pré-études des données statistiques et pour déterminer comment avoir accès à des zones évaluées potentiellement riches en ressources gratuites.

Toute cette réglementation rendant possible indirectement ce que directement la loi interdit. Donc toute une série de mesures demandant des complices dans la place: assemblées non démocratique (celles des maires), les technocrates au service des structures, ce, sous le regard des technocrates des ministères apportant leur expertise pour compléter, vérifier les données du promoteur et la complicité des affairistes et productivistes locaux.

Jamais de mécanismes de consultation pour permettre une véritable participation de la population dans toutes ses différences: les groupes consultés sont ceux qui figurent dans les ententes contractuelles indignes et tout à l'avantage du développeur. C'est d'ailleurs une confirmation que jamais il n'y a eu de consultation participative, car aucun citoyen responsable et raisonnable représentant son groupe, sa collectivité n'aurait accepté un tel marché de dupe.

Et cette consultation participative élargie par rapport aux décisions extrêmement importantes ayant pour effet de conditionner la vie et la destinée de toute une région, de son territoire, de ses ressources, de sa population ne pourra jamais être remplacée par quelques séances d'information-spectacle planifiée par des sociétés de communication à la solde du développeur.

Toutes ces réglementations par RCI allant à l'encontre de la loi de protection du territoire agricole pour permettre l'installation de miradors avec tâche industrielle de produire de l'énergie à partir de la ressource gratuite du vent.

Toutes ces réglementations étant ultra vires car faites pour arranger les manoeuvres du promoteur: pourquoi pas 1000 mètres d'une résidence, ou 1000 mètres d'une source d'eau ou d'un marre: parce que ces distances sont les seules que les modèles informatiques voient possibles pour la mise en place de ces machines dans cette première phase.

Gageons que dans les prochaines modélisations, ils réussiront par des mesures RCI à s'insérer dans ces distances, pour permettre l'installation d'autres machines ou systèmes pour améliorer la productivité, la rentabilité et continuer à écœurer les citoyens et détruire ce qui reste de paysage.

Ils verraient aussi que l'on se fout de modifier irrémédiablement et inutilement la nature, à qui bien sûr, on ne demande pas son avis.

Ils se rendraient compte aussi que les citoyens qui questionnent n'existent pas: ni dans les modèles statistiques, ni dans les recensements, ni dans les sondages.

Ils ne sont que quantité négligeable. Dans quelle proportion pourraient-ils devenir quantité appréciable pour s'opposer aux modèles qui veulent avoir raison et qui deviennent certitudes?

Après l'élection du 11 novembre 2009, quelques données permettent d'identifier ces messagers qui tentent de rapporter ce qu'ils ont compris de tout ce beau plan pour les dépouiller de leurs biens et détruire le territoire pour installer un projet industriel productiviste qui n'a de vert que la couleur des billets détournés du trésor collectif dans les goussets d'affairistes privés.

Ils pourraient confirmer qu'une figuration au BAPE n'est pas suffisante.

Ils pourraient comprendre nos intentions d'alerter sur les magouilles qui se mettent en place pour détruire un territoire, trésor universel.

Ils pourraient entendre nos cris pour défendre le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, surtout quand un projet presque farfelu d'implantation industrielle productiviste se prétend développement alors qu'il n'est qu'une machine à faire payer la société des hommes et des femmes pour les générations à venir, de manière à enrichir indûment des développeurs qui ne le méritent pas.

Ils pourraient nous aider à mieux identifier les aberrations, les manipulations, les trous noirs, les passe-passe, les intrigues, les disproportions, les enjeux.

Ils comprendraient nos réserves à demander une consultation sur un projet teinté d'illégalité, d'inutilité, de manque de visions, de manipulations.

Ils favoriseraient la sortie du cercle vicieux de la petite politique locale rétrograde, passée-date et qui nous retourne à l'ère du duplessisme par ces comportements corporatistes et de gangs.

N'essayons donc pas d'avoir raison, mais essayons quand même de dire clairement tout ce qui nous préoccupe devant ce projet aspirateur de nos rêves, magicien féroce capable de faire disparaître un territoire de tranquillité qui méritait d'éviter les foudres de la tourmente industrielle pour n'enrichir que des corporatistes qui ne le méritent pas.

Un scénario respectant la population dans toutes ses différences permettrait de préciser des préalables et de déterminer des priorités. L'approche communautaire serait la première envisagée. Les conditions établies pour une approche communautaire démocratique, responsable et raisonnée serviraient de base. Elle seule pourrait décider de s'associer ou non avec des partenaires, privés ou publics. Les questions technoscientifiques et économiques interviendraient comme moyens pour assurer l'exécution de la volonté populaire.

Serge Gagné, cinéaste et producteur indépendant

Jean Gagné, cinéaste, monteur et artiste multidisciplinaire

Production Cocagne inc.
et la Coopérative de Solidarité Maison de l'Avenir
524 Principale
St-Ferdinand
418-428-3406

St-Ferdinand le 9 octobre 2009
Révisé entre le 25 octobre et le 8 décembre 2009

impromptu en forme de réflexions
pour libérer le vent

ANNEXES

L'intervention structure vs intervention formation

"L'intervention structure

Les étapes d'une intervention structure ne s'écartent guère du modèle suivant: cueillette des données, diagnostic, recommandations, mise en application.

La cueillette des données amène le conseiller à rencontrer toutes les personnes concernées, aux différents niveaux, par le problème à l'étude. Il amasse tous les documents pertinents et il observe sur le terrain — étape trop souvent bâclée sinon omise — comment cela se passe. Cette première étape ne doit pas être escamotée, car la pertinence du diagnostic et la réussite de l'intervention dépendent largement de la qualité des informations recueillies.

L'identification des solutions susceptibles d'améliorer la situation découlent ensuite du diagnostic. Un rapport décrivant les résultats atteints aux différentes étapes de l'étude est remis à la direction et il se termine généralement par plusieurs scénarios de solutions, chacun correspondant à différentes hypothèses. La direction, si elle est satisfaite du travail accompli, retient le scénario qui lui convient.

C'est au moment de la mise en application des solutions proposées que la direction et les conseillers en gestion découvrent les phénomènes de résistance au changement. Même si les solutions proposées semblent, a priori, intégrer les points de vue des différents acteurs, les objections pratiques et théoriques des personnes concernées se multiplient au fur et à mesure qu'on tente de donner suite aux recommandations. Les difficultés rencontrées dans la période de mise en oeuvre provoquent des frustrations chez les initiateurs des changements, les conseillers et le personnel intéressé.

Souvent, ces réactions s'expliquent par la hâte d'appliquer des solutions toutes faites à des situations qui s'y prêtent mal. Ainsi, beaucoup de structures et de techniques de gestion, comme l'organisation fonctionnelle, la gestion par projet, la direction par les objectifs, les systèmes d'information de gestion, les cercles de qualité, etc. sont apparues à différentes époques comme des formules miracles, à qui on prêtait la capacité de résoudre tous les problèmes à elles seules. Ces modes ont parfois des effets pervers. Elles incitent souvent les spécialistes à modeler les problèmes aux caprices de la solution du jour. Une telle attitude conduit en général à des échecs ou à des difficultés car la complexité et la spécificité des problèmes rencontrés exigent l'élaboration de solutions sur mesure qui nécessitent une très grande adaptation des formules théoriques.

Les limites du savoir des experts

L'intervention structure amène le conseiller à afficher l'attitude de l'expert qui détient l'essentiel du savoir. Après avoir consulté les différents interlocuteurs et avoir entendu leurs points de vue, le conseiller évalue, à partir de ses connaissances techniques, la nature du problème en cause et les solutions pour y remédier. Son arbitrage, aussi objectif qu'il essaie d'être, est le plus souvent contesté. En effet, chacun des intéressés a sa propre idée sur les causes du problème et sur les solutions susceptibles d'améliorer la situation. Lors de la première étape, l'expert bénéficie du savoir accumulé par les différents interlocuteurs. Il commet une erreur majeure lorsqu'il décide d'en faire seul la synthèse en éliminant les points de vue trop spécifiques et en ne retenant que ceux qui lui apparaissent cohérents, vraisemblables et justes.

Confrontées avec le diagnostic et les recommandations du conseiller, les différentes parties en cause sont rarement séduites par l'effort effectué pour réconcilier les différents points de vue. Elles n'arrivent plus à percevoir les aspects de leur position qui ont été retenus et font porter leurs objections sur tout ce qui a été rejeté. Les personnes impliquées sont portées à adopter des positions extrêmes et à contester les compromis soumis par l'expert. Ce dernier réalise alors que tout son savoir, ses arguments, sa rationalité ne suffisent pas à imposer spontanément son point de vue. La même dynamique se reproduit lorsqu'un dirigeant adopte une démarche similaire.

L'intervention structure: une vision platonicienne

Après avoir longtemps observé la situation des cités grecques, Platon décrit en détail, dans *La République*, sa conception de la cité idéale. Cette cité permet à chacun, par sa cohérence, son élégance, sa rationalité, de vivre en harmonie avec les autres et de contribuer au bien commun.

Cette cité idéale est une pure vue de l'esprit. Elle ne correspond ni à l'histoire ni à la situation d'une société réelle. Il apparaît que nombre de spécialistes et de dirigeants, très imbus de leur savoir technique, échafaudent volontiers leur cité idéale des approvisionnements, de la finance, du marketing, du personnel, de l'informatique, de la planification, de l'organisation, etc. Si toutes les parties en cause acceptaient de se conduire conformément au modèle proposé, l'harmonie serait assurée. Malheureusement, ces conceptions idéales s'imposent rarement d'elles-mêmes et il faut souvent faire appel à l'autorité et recourir à la violence pour forcer la réalité à se rapprocher de ces visions uto-piques. Un tel exercice conduit inéluctablement à une perversion du modèle idéal et à une souffrance accrue des personnes touchées. A Hydro-Québec comme ailleurs, il est fréquent que l'introduction de changements emprunte cette voie contestable. Les technocrates qui appliquent cette méthode d'intervention prétendent à la neutralité scientifique. Devant les résistances qu'ils provoquent par les changements qu'ils proposent, ils ont même tendance à se considérer comme des révolutionnaires.

L'intervention structure ne favorise pas, loin de là, l'octroi d'un poids égal à tous les points de vue en cause. Les exécutants, par exemple, ont beaucoup plus de mal à être entendus et à faire valoir leur point de vue que les cadres professionnels, dont la vision de la réalité se rapproche très souvent de celle du conseiller. Cadres et conseillers en arrivent donc à partager le même étonnement naïf devant les réactions négatives que la mise en place d'un système suscite chez ceux qui ont à le vivre quotidiennement.

^ Il est donc fréquent que les changements apportés créent des problèmes plus graves que ceux qu'ils devaient résoudre en raison de facteurs négligés ou ignorés. Ce type d'écueil est inhérent à l'intervention > structure, dans la mesure où celle-ci attache une plus grande importance aux points de vues des conseillers et des dirigeants. L'approche systémique est riche d'enseignements à cet égard. Elle met en lumière, en effet, la variété des interactions que les éléments d'un système entretiennent entre eux et elle souligne l'importance d'en tenir compte avant de procéder à des changements. L'anthropologie moderne fournit aussi des exemples probants des effets catastrophiques que l'introduction de certains changements, d'apparence anodine, peut avoir sur le fonctionnement des sociétés¹⁸. Dans *La Politique*, enfin, Aristote invitait déjà ceux qui ont à intervenir dans le fonctionnement des organisations, à s'assurer que les changements souhaités en valaient la peine.

L'approche technocratique qui caractérise l'intervention structure demeure très en vogue car elle reflète assez fidèlement le type de formation reçue par nombre de conseillers et de cadres d'entreprise. Elle n'est pas unique toutefois. Les conseillers qui ont su tirer parti d'expériences décevantes d'intervention structure s'orientent plus volontiers vers une autre forme d'action: l'intervention formation.

L'intervention formation

L'intervention formation est soumise au même cheminement que l'intervention structure. C'est le style d'intervention du conseiller qui les distingue primordialement l'une de l'autre. Une fois les étapes de cueillette des données et d'observation sur le terrain franchies, le conseiller cherche moins à formuler une ou des solution(s) miracle(s) qu'à dégager des objets de consensus ou de dissension qu'il présente aux personnes intéressées lors de rencontres individuelles ou de groupes.

L'intervention formation vise donc à réunir autour d'une même table des gens qui ont des visions différentes et qui n'ont peut-être jamais eu jusque-là l'occasion de se rencontrer et d'échanger. La recherche de solutions devient l'objectif collectif¹⁹. La négociation, l'abandon de positions extrêmes et la recherche de compromis constituent les règles du jeu. Les rencontres, les réunions, les séances de formation sur mesure sont autant de moyens susceptibles de favoriser l'émergence de points de vue communs. Les personnes concernées acquièrent des habitudes de négociation et apprennent à identifier les liens d'interdépendance et de solidarité qui les unissent. Dans un tel contexte, la solution retenue est celle que les différentes parties en cause élaborent progressivement avec l'aide du conseiller.

L'intervention formation présente des mérites incontestables.

En premier lieu, contrairement à l'intervention structure, elle privilégie les solutions «sur mesure» qui respectent davantage l'histoire de l'entreprise et les spécificités de la situation. En second lieu, l'intervention formation contribue à élargir l'autonomie des groupes touchés. Forcés de dégager des consensus, les différents interlocuteurs apprennent graduellement à se passer d'aide extérieure. L'intervention structure, au contraire, crée des liens de dépendance qui justifient de nouvelles interventions.

19. Jaques, E., *Intervention et changement dans l'entreprise*, Paris, Dunod, 1972.

L'intervention formation, enfin, donne préséance aux solutions politiques sur celles à caractère technique. Ceci est plus conforme au développement des différents savoirs en gestion qui, contrairement à ce qu'on a cru un peu trop facilement, n'a pas débouché sur un management technocratique et scientifique, mais a plutôt contribué au cloisonnement de l'entreprise et à l'intensification de la vie politique dans les organisations. Contrairement à la cité idéale platonicienne qui présuppose l'harmonie, cette vision très aristotélicienne reconnaît le conflit comme un élément essentiel du fonctionnement des organisations.

L'intervention formation oblige les gens à se rencontrer, à prendre conscience de leurs divergences et des limites de leur savoir et à abandonner l'univers de rêve dans lequel chacun aime s'enfermer. Elle ouvre ainsi la voie à des positions plus réalistes qui s'appuient sur des compromis acceptables pour tous et qui sont plus conformes à la réalité des relations de pouvoir.

Malgré ses mérites, l'intervention formation est beaucoup moins utilisée que l'intervention structure. Les délais de réalisation qu'elle implique et les réticences manifestées à son endroit par les dirigeants et les conseillers expliquent cet état de fait.

Il va de soi, en effet, que la recherche de consensus exige des délais plus longs que ceux associés à la prise de décision par un acteur unique, qu'il soit dirigeant ou conseiller. Or, la notion d'efficacité demeure encore aujourd'hui étroitement liée à la rapidité de décision. Le succès attribué au «modèle japonais», d'une part, et celui remporté par certaines initiatives de type coopératif, d'autre part, ont permis de découvrir que le «temps perdu» à dégager des consensus peut être largement récupéré par l'élimination des résistances lors de la mise en oeuvre des solutions.

Les réticences des dirigeants à l'endroit de l'intervention formation vont plus loin. Ils se demandent en effet pourquoi ils devraient recourir aux services d'un spécialiste si les connaissances techniques de ce dernier ne jouent qu'un rôle secondaire dans l'étude d'un problème. Ils ne prennent guère le fait d'être à la merci d'un processus qui les empêche de connaître à l'avance avec certitude les solutions qui seront adoptées. L'institutionnalisation de la négociation, encouragée par ce type d'intervention, accentue le sentiment d'insécurité des cadres. Selon les dirigeants enfin, cette méthode dilue leur autorité et porte atteinte à leurs prérogatives.

À l'instar des dirigeants, les conseillers, surtout parmi les moins expérimentés, démontrent peu d'enthousiasme pour ce type d'intervention. Les solutions de compromis, selon eux, n'ont jamais l'élégance et la cohérence des scénarios qu'ils ont la liberté de proposer dans les interventions structurées et qui leur offrent l'occasion de démontrer leur excellence sur le plan technique. En outre, l'intervention formation suppose que le conseiller maîtrise des habiletés qu'il ne possède généralement pas.

Il connaît en quelque sorte l'expérience de l'enseignant universitaire qui, après avoir obtenu des diplômes d'études avancées, fait face à son premier groupe d'étudiants sans véritable préparation pédagogique. Il découvre très vite que la compétence technique, si elle est nécessaire, est loin d'être suffisante pour exceller dans le métier.

Bien que moins fréquemment utilisée, l'intervention formation sied mieux à la nature du savoir en gestion et à la réalité du fonctionnement des organisations. Elle exige toutefois que la direction consente, pour des raisons d'efficacité de l'action, à renoncer à certaines de ses prérogatives. Elle remet également en question le rôle traditionnel du conseiller.

L'intervention formation impose donc des comportements nouveaux à tous les acteurs; elle engage les employés dans un processus de négociation auquel ils sont peu habitués; elle invite les dirigeants à un partage inusité de leurs prérogatives; elle demande aux conseillers de sacrifier la «beauté» des solutions à leur réalisme.

Toutefois, les deux types d'intervention ne sont pas mutuellement exclusifs. Ils peuvent au contraire être utilisés de façon complémentaire."

In Gestion et culture d'entreprise, le cheminement d'Hydro-Québec
par Alain Chanlat, André Bolduc, Daniel Larouche
Québec Amérique, 1984, p 218 à 223